

# 1. DONNEES DEMOGRAPHIQUES ET PERSPECTIVES D'EVOLUTION

L'analyse démographique est essentiellement fondée sur les résultats du recensement de 1990, 1999, et 2009 publiés par l'INSEE ainsi que les données de population de 2010. Les données économiques sont complétées par le site Unistat de l'ASSEDIC.

Certaines informations peuvent apparaître non cohérentes; les variations sont dues à l'utilisation de documents disponibles dont la précision est variable. Une distinction doit en particulier être faite entre les données exhaustives et les renseignements issus des sondages.

Dans la mesure du possible, les données communales de Templeuve-en-Pévèle sont rapprochées des données de l'ensemble de la Communauté de Communes du Pays de Pévèle (CCPP) et du département.

## 1.1. LES EVOLUTIONS DEPUIS 1982

| Population sans double compte | 1982  | 1990  | 1999  | 2009  | 2010  | 2012  |
|-------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| <b>TEMPLEUVE-EN-PÉVÈLE</b>    | 5 289 | 5 371 | 5 774 | 5 767 | 5 786 | 5 817 |

| Population sans double compte | 1982      | 1982-1990     | 1990      | 1990-1999      | 1999      | 1999-2009      | 2009      |
|-------------------------------|-----------|---------------|-----------|----------------|-----------|----------------|-----------|
| <b>TEMPLEUVE-EN-PÉVÈLE</b>    | 5 289     | <b>+1,55%</b> | 5 371     | <b>+7,57%</b>  | 5 774     | <b>- 0,19%</b> | 5 767     |
| <b>CCPP</b>                   | 30 534    | <b>+8,74%</b> | 33 205    | <b>+10,38%</b> | 36 653    | <b>+7,35</b>   | 39 349    |
| Arrondissement Lille          | 1 126 088 | <b>+2,37%</b> | 1 152 883 | <b>+2,50%</b>  | 1 181 724 | <b>+1,85%</b>  | 1 203 666 |
| Département NORD              | 2 520 526 | <b>+0,44%</b> | 2 531 855 | <b>+0,89%</b>  | 2 554 449 | <b>+0,68%</b>  | 2 571 940 |

Templeuve-en-Pévèle connaît une évolution positive avec une augmentation de 278 habitants entre 1982 et 2009 soit plus de 9% de la population de 1982.

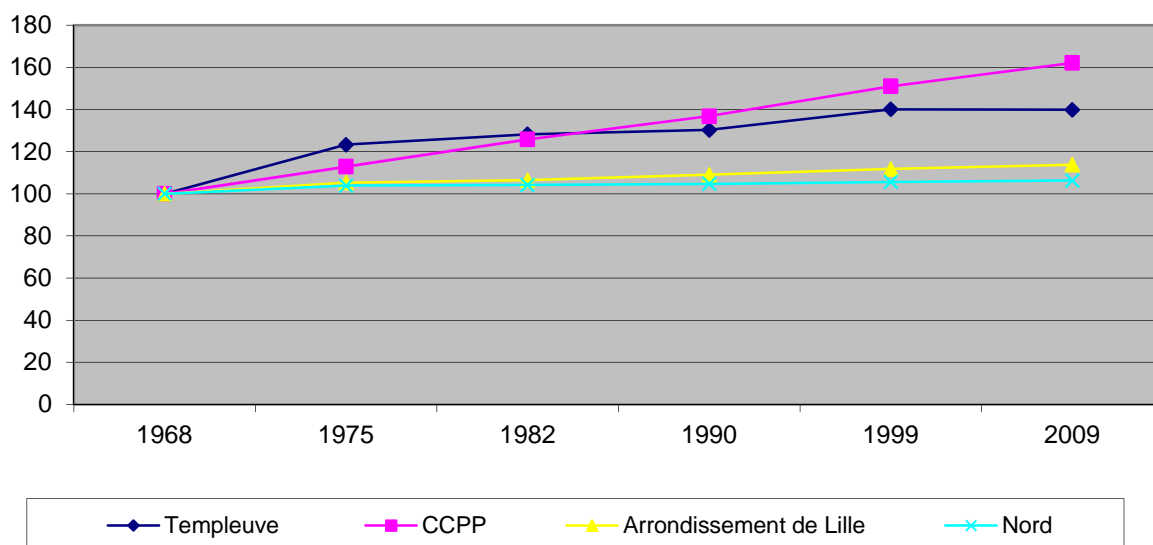
Après une période de croissance démographique entre 1982 et 1999, Templeuve-en-Pévèle a enregistré un fléchissement de - 0,19% entre 1999 et 2009.

D'après les derniers chiffres du recensement de 2010, la tendance s'est inversée avec une croissance de la population de 0,32%, soit une augmentation de 19 habitants.

Le département est marqué par une évolution positive faible mais constante. On enregistre toutefois une hausse légèrement plus importante entre 1990-1999 (+0,89%).

La CCPP se démarque par une augmentation importante en comparaison de l'arrondissement de Lille et du département du Nord. Toutefois, l'évolution sur Templeuve-en-Pévèle reste faible en comparaison de l'intercommunalité.

### Evolution de la population (indice 100 en 1968)



La population de Templeuve-en-Pévèle a augmenté entre 1968 et 2009.

Entre 1968 et 1999, on peut comparer la croissance de Templeuve-en-Pévèle et d'autres entités : la Communauté de Communes du Pays de Pévèle, l'arrondissement de Lille et le Département.

Cette comparaison nous montre que Templeuve-en-Pévèle et la CCPP dans son ensemble ont connu une croissance considérable, proportionnellement plus forte que celle de l'arrondissement de Lille (auquel la CCPP appartient), qui est lui-même sensiblement plus « dynamique » que le Département.

La situation périurbaine de Templeuve-en-Pévèle (et de la CCPP) par rapport à la Métropole Lilloise et l'attrait de cette situation pour bon nombre d'urbains expliquent cette croissance forte. Tout laisse donc à penser que le solde migratoire tient une part importante dans la croissance démographique de Templeuve-en-Pévèle.

## 1.2. ANALYSE DE L'EVOLUTION

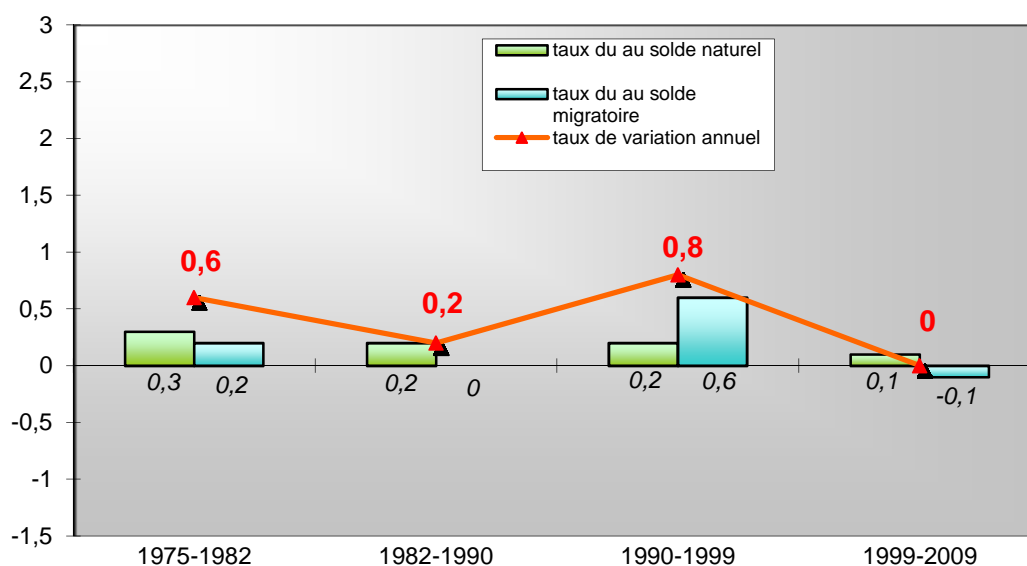
Les variations de population sont liées aux variations des soldes naturels et migratoires.

Sur la période 1975 - 1982 le solde naturel et le solde migratoire sont positifs, ce qui conduit à une forte augmentation de la population.

Entre 1982 et 1990, les deux phénomènes ont enregistré une forte baisse entraînant un ralentissement de la croissance démographique.

Entre 1990 et 1999, le solde naturel reste stable à 0,2 et le solde migratoire augmente fortement, passant de 0 à 0,6, ce qui se traduit par une forte augmentation de la population.

Entre 1999 et 2009, le solde naturel diminue pour atteindre 0,1, alors que le solde migratoire devient négatif à 0,1. La croissance de la population est très faible sur cette période.



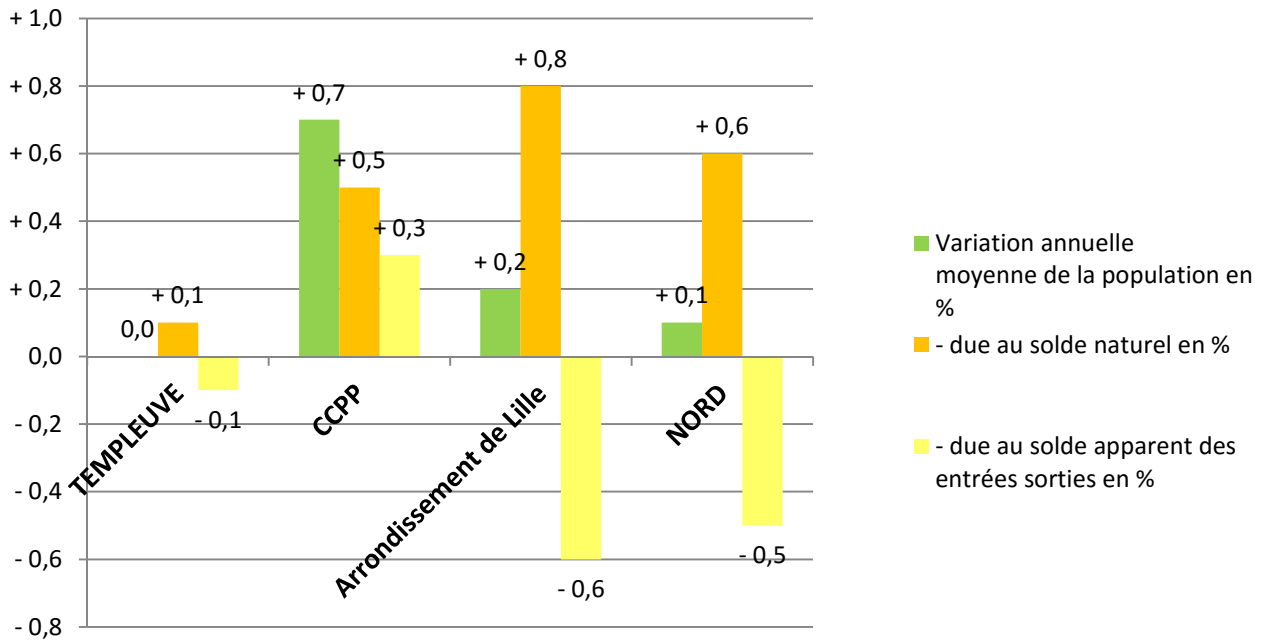
Le solde naturel diminue progressivement sur la période d'étude, par contre le solde migratoire connaît des fluctuations plus importantes. C'est essentiellement cet indice qui influe sur les variations annuelles de la population.

La stabilisation de la population est également ressentie sur les territoires de référence. L'arrondissement de Lille et le département du Nord enregistrent une stagnation.

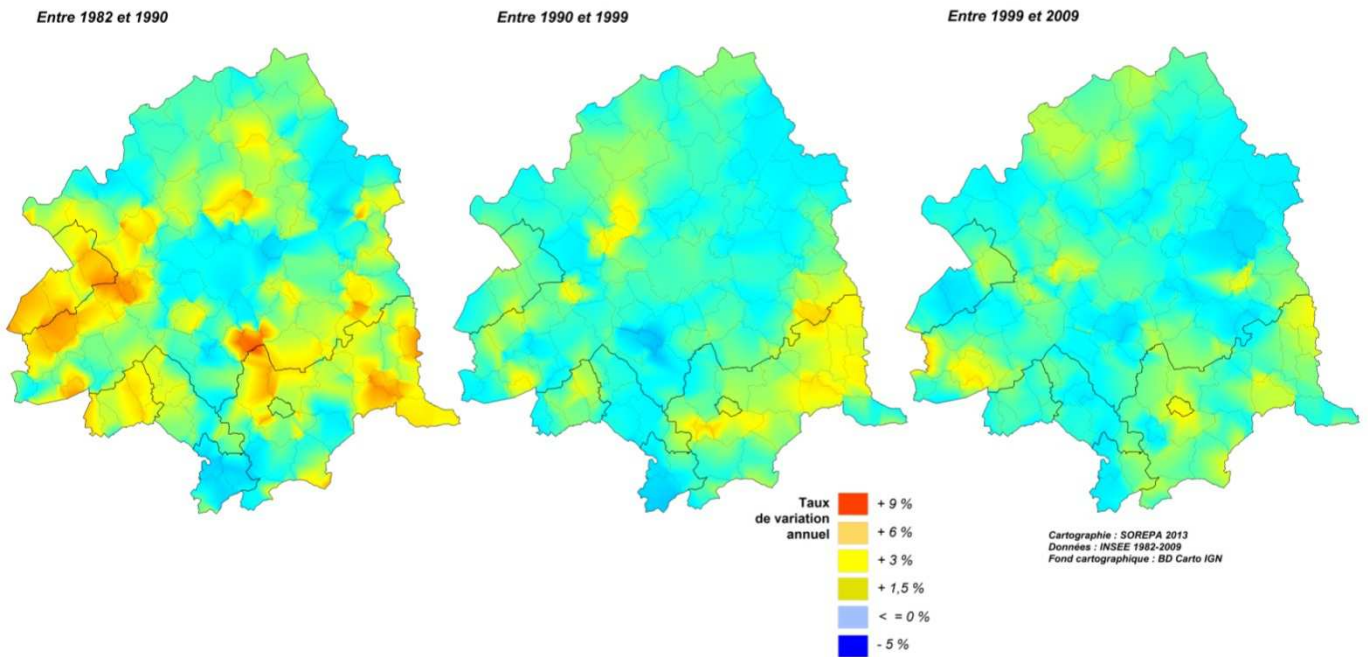
Il est à noter que la CCPP enregistre toutefois une variation annuelle positive en lien avec un solde migratoire positif (+0,3).

De manière générale on assiste à un ralentissement de l'accroissement démographique sur l'arrondissement de Lille depuis 1982.

### Variation annuelle moyenne de la population en %



### EVOLUTION DE LA VARIATION ANNUELLE MOYENNE DE LA POPULATION



### 1.3. L'ATTRACTIVITE COMMUNALE

Il apparait de l'analyse des données suivantes que les populations migrantes sur la commune sont majoritairement liées à la classe d'âge des 25 à 54 ans. On peut toutefois noter que la part des plus de 55 ans est supérieure à celle de la CCPP.

#### Structure par âge de la population en 2008 selon le lieu de résidence 5 ans auparavant

##### Templeuve-en-Pévèle

| Classe d'âge   | Population Totale |                   | Population résidente 5 ans auparavant |                   | Nouveaux résidents (migrants) |                   |
|----------------|-------------------|-------------------|---------------------------------------|-------------------|-------------------------------|-------------------|
|                | Nombre            | Structure par âge | Nombre                                | Structure par âge | Nombre                        | Structure par âge |
| 5 à 14 ans     | 722               | 13,2              | 546                                   | 12,6              | 176                           | 15,3              |
| 15 à 24 ans    | 784               | 14,3              | 581                                   | 13,5              | 203                           | 17,6              |
| 25 à 54 ans    | 2200              | 40,2              | 1571                                  | 36,4              | 629                           | 54,6              |
| 55 ans ou plus | 1764              | 32,2              | 1621                                  | 37,5              | 143                           | 12,4              |
| <b>TOTAL</b>   | <b>5470</b>       | 100               | <b>4319</b>                           | 100               | <b>1151</b>                   | 100               |

##### CCPP

| Classe d'âge    | Population Totale |                   | Population résidente en 1999 et 2009 |                   | Nouveaux résidents (migrants) |                   |
|-----------------|-------------------|-------------------|--------------------------------------|-------------------|-------------------------------|-------------------|
|                 | Nombre            | Structure par âge | Nombre                               | Structure par âge | Nombre                        | Structure par âge |
| moins de 15 ans | 5589              | 15,3              | 3935                                 | 14,2              | 1654                          | 18,9              |
| 15 à 24 ans     | 5143              | 14,1              | 3810                                 | 13,7              | 1333                          | 15,3              |
| 25 à 54 ans     | 15766             | 43,2              | 10746                                | 38,7              | 5020                          | 57,5              |
| 55 ans ou plus  | 10004             | 27,4              | 9279                                 | 33,4              | 725                           | 8,3               |
| <b>TOTAL</b>    | <b>36502</b>      | 100               | <b>27770</b>                         | 100               | <b>8732</b>                   | 100               |

Les migrants représentent près de 1/5 de la population totale de Templeuve-en-Pévèle en 2008 et un migrant sur deux est une personne active (ce qui cadre avec l'observation précédente où nous notions que les migrants étaient des familles avec jeunes enfants).

Croisons les caractéristiques socio-économiques des habitants de Templeuve-en-Pévèle en 1999 avec le lieu de résidence 5 ans auparavant. Il apparaît que les catégories socioprofessionnelles des migrants sont majoritairement les cadres et professions intellectuelles supérieures, les employés et les ouvriers.

### Catégories socioprofessionnelles en 2008 selon le lieu de résidence 5 ans auparavant

#### Templeuve-en-Pévèle

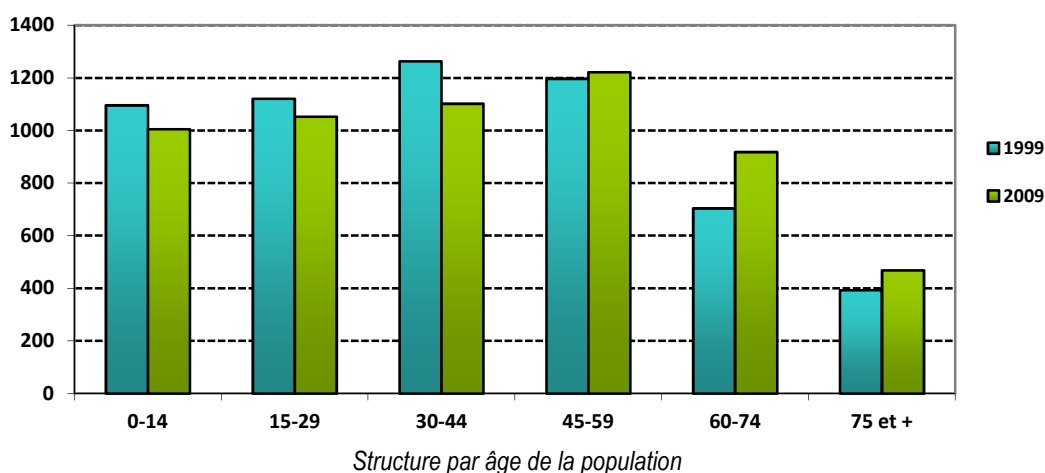
| Classe d'âge                             | Population Totale |                   | Population résidente en 1999 et 2009 |                   | Nouveaux résidents (migrants) |                   |
|--|-------------------|-------------------|--------------------------------------|-------------------|-------------------------------|-------------------|
|  | Nombre            | Structure par âge | Nombre                               | Structure par âge | Nombre                        | Structure par âge |
| Agriculteurs exploitants                 | 20                | 0,4               | 20                                   | 0,5               | 0                             | 0,0               |
| Artisans, commerçants, chefs entreprise  | 124               | 2,3               | 92                                   | 2,2               | 32                            | 2,7               |
| Cadres, professions intellectuelles sup. | 497               | 9,1               | 342                                  | 8,1               | 155                           | 12,9              |
| Professions intermédiaires               | 784               | 14,4              | 533                                  | 12,6              | 251                           | 20,8              |
| Employés                                 | 704               | 12,9              | 505                                  | 11,9              | 199                           | 16,5              |
| Ouvriers                                 | 517               | 9,5               | 394                                  | 9,3               | 123                           | 10,2              |
| Retraités                                | 1326              | 24,4              | 1218                                 | 28,7              | 108                           | 9,0               |
| Autres sans activité professionnelle     | 1471              | 27,0              | 1135                                 | 26,8              | 336                           | 27,9              |
| <b>TOTAL</b>                             | <b>5443</b>       | <b>100,0</b>      | <b>4239</b>                          | <b>100,0</b>      | <b>1204</b>                   | <b>100</b>        |

#### CCPP

| Classe d'âge                             | Population Totale |                   | Population résidente en 1999 et 2009 |                   | Nouveaux résidents (migrants) |                   |
|--|-------------------|-------------------|--------------------------------------|-------------------|-------------------------------|-------------------|
|  | Nombre            | Structure par âge | Nombre                               | Structure par âge | Nombre                        | Structure par âge |
| Agriculteurs exploitants                 | 294               | 0,8               | 278                                  | 1,0               | 16                            | 0,2               |
| Artisans, commerçants, chefs entreprise  | 985               | 2,7               | 666                                  | 2,4               | 319                           | 3,4               |
| Cadres, professions intellectuelles sup. | 4265              | 11,7              | 2691                                 | 9,9               | 1574                          | 17,0              |
| Professions intermédiaires               | 5702              | 15,6              | 3842                                 | 14,1              | 1860                          | 20,1              |
| Employés                                 | 4252              | 11,6              | 2995                                 | 11,0              | 1257                          | 13,6              |
| Ouvriers                                 | 3002              | 8,2               | 2302                                 | 8,5               | 700                           | 7,6               |
| Retraités                                | 7084              | 19,4              | 6645                                 | 24,4              | 439                           | 4,7               |
| Autres sans activité professionnelle     | 10917             | 29,9              | 7812                                 | 28,7              | 3105                          | 33,5              |
| <b>TOTAL</b>                             | <b>36501</b>      | <b>100</b>        | <b>27231</b>                         | <b>100</b>        | <b>9270</b>                   | <b>100</b>        |

## 1.4. LA STRUCTURE PAR AGE

| En %                            | 0-14 ans | 15-29 ans | 30-44 ans | 45-59 ans | 60-74 ans | 75 ans et + |
|---------------------------------|----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-------------|
| 1990                            | 20.33    | 22.04     | 24.07     | 15.76     | 11.52     | 6.14        |
| 1999                            | 18.98    | 19.41     | 21.87     | 20.73     | 12.19     | 6.80        |
| 2009<br>TEMPLEUVE-<br>EN-PÉVÈLE | 17.42    | 18.25     | 19.10     | 21.18     | 15.91     | 8.11        |
| 2009 CCPP                       | 23.4     | 22.7      | 21.3      | 19.0      | 9.8       | 3.9         |
| 2009 NORD                       | 20.7     | 19.0      | 21.4      | 20.3      | 12.1      | 6,4         |

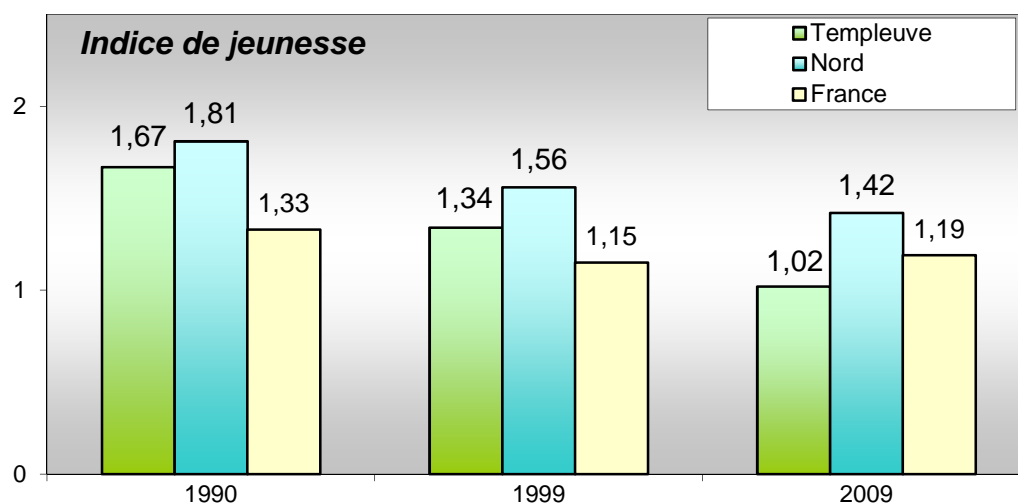


Les plus jeunes (0-14 et 15-29) représentant 17,42% et 18,25% contre 19,10% et 21,18% pour les tranches intermédiaires (30-44 et 45-59). Les 60-74 et 75 ans et plus représentent 15,91 % et 8,11 % de la population.

Depuis 1990, la population de 0 à 44 ans est en baisse sur les deux dernières périodes intercensitaires, alors que les plus de 45 ans augmentent.

Globalement, on assiste à un vieillissement de la population plus marqué que sur les territoires de référence. La part importante des 45 - 49 ans et des 60-74 ans laissent envisager une poursuite de ce phénomène dans les années à venir.

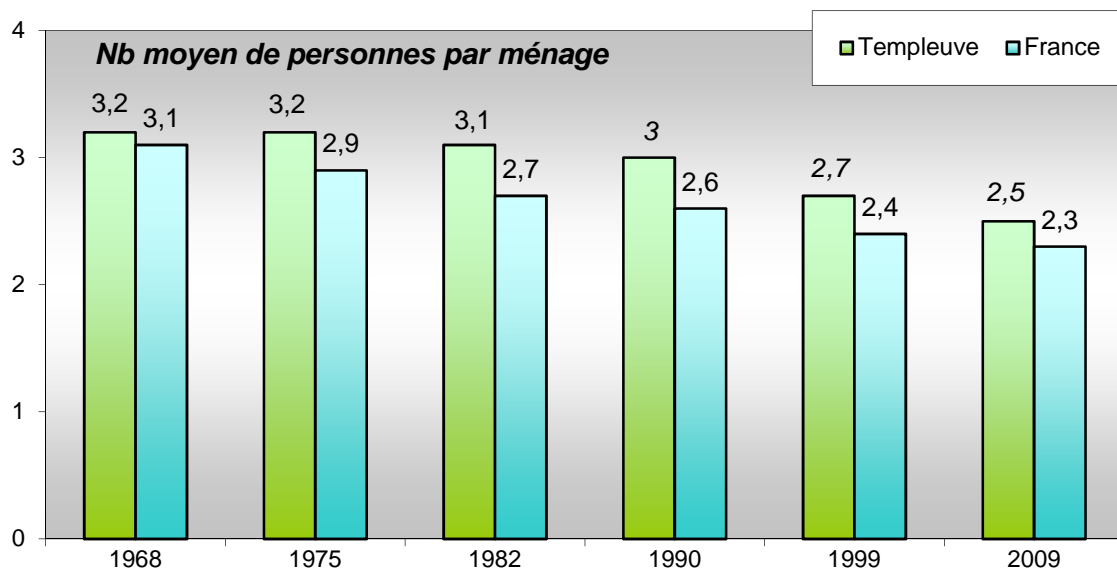
Le vieillissement se traduit par une diminution de l'indice de jeunesse : ratio - de 20 ans / + de 60 ans. Cet indice de jeunesse en recul depuis 1990, est passé de 1,67 en 1990 à 1,02 en 2009. Cette évolution s'explique davantage par l'augmentation des 60 ans et + dans la population locale que par le départ de jeunes sur le territoire.



## 1.5. LES MENAGES

Un ménage correspond à l'ensemble des personnes vivant dans un même logement, quels que soient les liens qui les unissent. Il peut se réduire à une personne.

|           | Nombre de ménages | Population des ménages | Nombre moyen de personne par ménage |
|-----------|-------------------|------------------------|-------------------------------------|
| 1990      | 1 781             | 5 307                  | 2.97                                |
| 1990-2009 | +17.7%            | +466                   | -                                   |
| 1999      | 2 097             | 5 773                  | 2.75                                |
| 1999-2009 | + 10.6%           | - 70                   | -                                   |
| 2009      | 2 321             | 5 703                  | <b>2.45</b>                         |



Le nombre de ménages a augmenté de 17.7 % entre 1990 et 1999 et de 10.6 % entre 1999 et 2009, soit une augmentation de 540 ménages entre 1990 et 2009. En parallèle, la population des résidences principales augmente entre 1990 et 1999 et elle enregistre une légère baisse entre 1999 et 2009.

D'autre part, cette situation est en partie due au développement du nombre de ménages de taille réduite. Tendence que l'on retrouve à l'échelon national et qui résulte d'un éclatement des structures familiales traditionnelles (divorces, séparations...), du vieillissement de la population, de l'augmentation du nombre de célibataires...Le taux d'occupation est en baisse depuis 1968 mais toujours supérieur au taux d'occupation national, avec en 2009, un taux d'occupation de 2,45 personnes par ménage contre 2,3 en France.

On constate donc :

- une augmentation des ménages,
- une diminution du nombre de personnes par ménages (2,97 en 1990 et 2,45 en 2009).



## 1.6. LA FIXITE DE LA POPULATION

La fixité de la population s'évalue en mesurant le nombre d'habitants restés dans la même commune et dans le même logement d'un recensement à l'autre.

Elle traduit :

- le degré d'attachement des habitants à leur ville et à leur logement,
- l'adéquation du parc de logements avec les besoins des habitants qui évoluent notamment en fonction :
  - du nombre de logements sur le marché,
  - de la fluctuation des prix de vente et de location,
  - du type de logements disponibles, adaptés ou non à la transformation des familles (jeunes quittant le foyer familial, naissance...).

| 2008                    | % de ménages,<br>résidant déjà 5 ans auparavant dans le<br>même logement | % de ménages,<br>résidant déjà 5 ans auparavant dans un<br>autre logement de la même commune |
|-------------------------|--|--|
| TEMPLEUVE-EN-<br>PÉVÈLE | 70,7 %   | 8,2 %  |
| NORD                    | 66,7 %   | 11,7 %   |
| FRANCE                  | 64,8 %   | 11,2 %   |

Les chiffres présentés dans le tableau ci-dessus laissent apparaître un fort attachement des habitants à leur commune. Cette fixité sur une période de 5 ans supérieure à celle du département et de la France.

**D'une manière générale, les valeurs reflètent une certaine fixité des habitants. La circulation au sein de la commune est par conséquent assez faible. Elle peut refléter une inadéquation de l'offre en logements (pauvreté du parc de logements vacants, logements vétustes...).**

## Synthèse des aspects logements

Le parc de logements enregistre une forte progression depuis 1982, au bénéfice des résidences principales (95,1% du parc total).

L'offre de résidences secondaires diminue et ne représente plus que 0.3 % du parc total, soit 7 logements.

Le parc de logements vacants est en augmentation et représente 4,5% du parc en 2009.

Le parc de logements est en général plus récent que celui du département avec 34,9% de logements construits avant 1949.

La part du collectif dans les nouvelles constructions tend à augmenter passant de 83 unités soit 3,8% à 320 unités soit 13,1%.

Le parc de logements locatifs HLM est en augmentation sur la dernière période intercensitaire : 93 logements en 1999 contre 139 logements en 2009 mais ne représentent que 5,6%, du parc en 2009.

La mise en adéquation de ces différents facteurs montre qu'il est nécessaire d'envisager la réalisation de nouveaux logements pour maintenir la population. La fixité de la population laisse supposer que les habitants chercheront en priorité un logement au sein de la commune avant d'aller s'orienter vers les villes périphériques.

Il y a donc une nécessité de répondre d'une part à la demande des habitants actuels de Templeuve-en-Pévèle, mais également de satisfaire de nouvelles populations souhaitant s'installer sur la commune. Il faut prévoir davantage de logements pour une population égale et à fortiori croissante, compte tenu du vieillissement de la population et du phénomène de décohabitation.

### Enjeux :

- **Définir un objectif permettant le maintien et l'évolution de la population.**
- **Favoriser la diversité du parc existant en termes de typologie de mode d'appropriation.**
- **Soutenir la création de logements sociaux au regard de l'évolution récemment enregistrée.**

## 2. DONNEES SUR L'HABITAT ET PERSPECTIVES D'EVOLUTION

### 2.1. LES MUTATIONS DU PARC DE LOGEMENT

#### 2.1.1. Evolution en nombre entre 1982 et 2009

|           | Population totale | Population des ménages | Parc total | Résidences principales | Résidences secondaires | Logements vacants | Taux d'occupation |
|-----------|-------------------|------------------------|------------|------------------------|------------------------|-------------------|-------------------|
| 1982      | 5 289             | 5 222                  | 1 773      | 1 683<br>94.9 %        | 24<br>1.3%             | 66<br>3.7%        |                   |
| 1982-1990 | +82               | +85                    | +132       | + 102                  | +8                     | +22               |                   |
| 1990      | 5 371             | 5 307                  | 1 905      | 1 785<br>93.7%         | 32<br>1.6%             | 88<br>4.6%        | 2.97              |
| 1990-1999 | +403              | +466                   | + 266      | + 298                  | -22                    | -10               |                   |
| 1999      | 5 774             | 5773                   | 2 171      | 2 083<br>95.9 %        | 10<br>0.4%             | 78<br>3.6 %       | 2.77              |
| 1999-2009 | -7                | -70                    | + 270      | + 358                  | -3                     | +33               |                   |
| 2009      | 5 767             | 5703                   | 2 441      | 2 323<br>95.1 %        | 7<br>0.3%              | 111<br>4.5%       | 2.46              |
| 1999-2013 | + 81              | 0                      | + 417      | + 351                  | - 2                    | +68               |                   |
| 2013      | 5 855             | 5 773                  | 2 588      | 2 434<br>94%           | 8<br>0.3%              | 146<br>5,7%       | 2.37              |

Depuis 1982, les évolutions de la population totale et celle du parc de logements suivent les mêmes tendances à savoir une progression sensible jusqu'en 1999. Entre 1999 et 2009 la population diminue mais le nombre de logements continue sa progression.

Le parc de logement enregistre une progression continue. Seules les résidences secondaires diminuent depuis 1999, et ne représentent plus que 0.3 % du parc en 2009. Le parc de résidences principales est en augmentation continue, et représente 95.1 % du parc en 2009.

Le parc de logements vacants fluctue entre 3.7% en 1982 et 4.5% en 2009. La vacance a enregistré une augmentation entre 1999 et 2009, avec 33 logements vacants supplémentaires.

La fluctuation de la vacance est représentative de l'offre immobilière existante. Lorsque celle-ci n'est plus suffisante, elle est compensée par l'occupation des logements restés libres jusqu'alors. L'existence d'un parc de logements vacants est indispensable pour assurer une fluidité du marché et permettre aux habitants d'une commune de changer d'habitation en fonction de leur besoin (naissance, départ des enfants...). On considère qu'un taux situé aux alentours de 5% du parc immobilier permet d'assurer une bonne rotation de la population au sein du parc sauf si celui-ci comporte un trop grand nombre de logements vétustes. Le taux de vacance est de 4,5% à Templeuve-en-Pévèle.

#### 2.1.2. Rythme de constructions des logements

Les données sont issues des recensements de l'INSEE ainsi que de la base de données nationales Sit@del qui recense par commune les mises en chantiers et autorisations de travaux de constructions neuves. Pour la période 2006-2010, les données proviennent de la base de données Sit@del.

|             | Nombre de logements construits  |
|-------------|---------------------------------|
| 1990 - 1998 | 254 soit 31.75 logements par an |
| 1999 - 2005 | 147 soit 24.5 logements par an  |

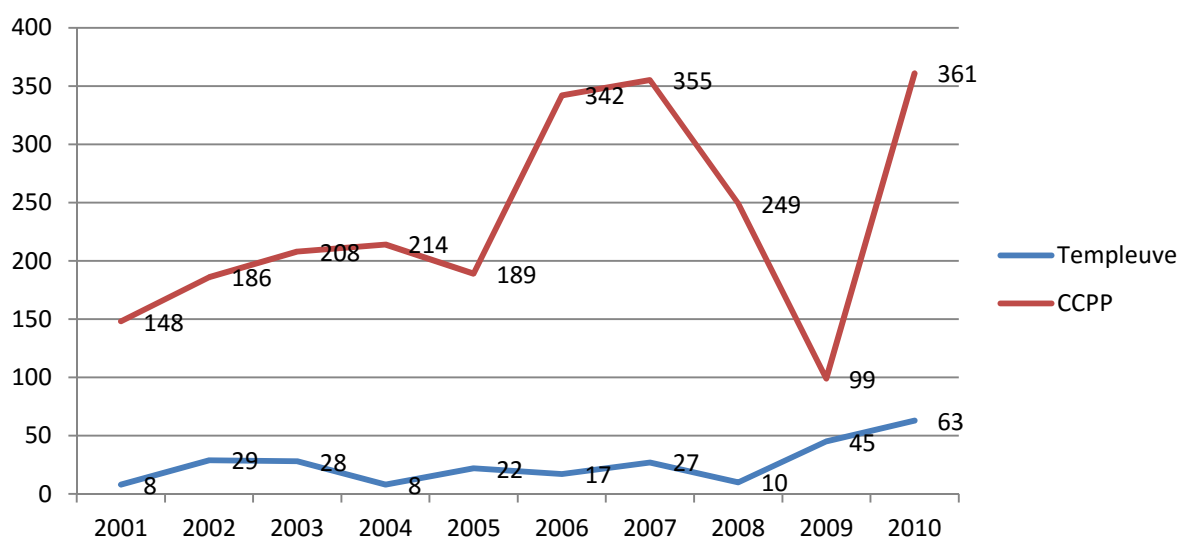
Entre 1990 et 1998, 254 logements ont été construits.  
Entre 1999 et 2005, 147 logements ont été construits.

D'après l'analyse de la base de données Sit@del, les logements construits entre 2006 et 2010 se répartissent de la façon suivante :

| Années       | Total logements construits |             |              | Individuels purs |            |             | Individuels groupés |            |             | Collectifs |            |              | Logement en résidence |          |               |
|--------------|----------------------------|-------------|--------------|------------------|------------|-------------|---------------------|------------|-------------|------------|------------|--------------|-----------------------|----------|---------------|
|              | Templeuve                  | CCPP        | Part         | Templeuve        | CCPP       | Part        | Templeuve           | CCPP       | Part        | Templeuve  | CCPP       | Part         | Templeuve             | CCPP     | Part          |
| 2001         | 8                          | 148         | 5,4%         | 6                | 107        | 5,6%        | -                   | 28         | -           | 2          | 13         | 15,4%        | -                     | -        | -             |
| 2002         | 29                         | 186         | 15,6%        | 7                | 114        | 6,1%        | -                   | 28         | -           | 22         | 44         | 50,0%        | -                     | -        | -             |
| 2003         | 28                         | 208         | 13,5%        | 5                | 149        | 3,4%        | 2                   | 26         | 7,7%        | 0          | 24         | 0,0%         | -                     | 3        | -             |
| 2004         | 8                          | 214         | 3,7%         | 15               | 127        | 11,8%       | 1                   | 47         | 2,1%        | 12         | 40         | 30,0%        | -                     | -        | -             |
| 2005         | 22                         | 189         | 11,6%        | 7                | 117        | 6,0%        | -                   | 2          | -           | 15         | 50         | 30,0%        | -                     | -        | -             |
| <b>TOTAL</b> | <b>95</b>                  | <b>945</b>  | <b>10,1%</b> | <b>40</b>        | <b>614</b> | <b>6,5%</b> | <b>3</b>            | <b>131</b> | <b>2,3%</b> | <b>51</b>  | <b>171</b> | <b>29,8%</b> | <b>0</b>              | <b>3</b> | <b>0,0%</b>   |
| %            |                            |             |              | 42,1%            | 65,0%      |             | 3,2%                | 13,9%      |             | 53,7%      | 18,1%      |              | 0,0%                  | 0,3%     |               |
| 2006         | 17                         | 342         | 5,0%         | 4                | 95         | 4,2%        | 13                  | 204        | 6,4%        | -          | 41         | -            | -                     | 2        | -             |
| 2007         | 27                         | 355         | 7,6%         | 3                | 171        | 1,8%        | 13                  | 112        | 11,6%       | 11         | 72         | 15,3%        | -                     | -        | -             |
| 2008         | 10                         | 249         | 4,0%         | 10               | 149        | 6,7%        | -                   | 63         | -           | -          | 37         | -            | -                     | -        | -             |
| 2009         | 45                         | 99          | 45,5%        | 12               | 64         | 18,8%       | 5                   | 31         | 16,1%       | 10         | 18         | 55,6%        | 18                    | -        | -             |
| 2010         | 63                         | 361         | 17,5%        | 10               | 140        | 7,1%        | 2                   | 61         | 3,3%        | 51         | 159        | 32,1%        | -                     | 1        | -             |
| <b>TOTAL</b> | <b>162</b>                 | <b>1406</b> | <b>11,5%</b> | <b>39</b>        | <b>619</b> | <b>6,3%</b> | <b>33</b>           | <b>471</b> | <b>7,0%</b> | <b>72</b>  | <b>327</b> | <b>22,0%</b> | <b>18</b>             | <b>3</b> | <b>600,0%</b> |
| %            |                            |             |              | 24,1%            | 65,5%      |             | 20,4%               | 49,8%      |             | 44,4%      | 34,6%      |              | 11,1%                 | 0,3%     |               |

Entre 2006 et 2010, 162 logements ont commencés, soit un rythme de construit constant à 27 logements par an.

**Nombre de logements construits entre 2001 et 2010**



On peut constater que le nombre de constructions est en forte augmentation sur Templeuve-en-Pévèle depuis 2008 pour atteindre 63 logements. Cette évolution est différente de celle de la CCPP qui elle a enregistré une forte baisse sur les années 2008 et 2009. A titre d'exemple en 2009 la production de logements sur Templeuve-en-Pévèle représente 45% des logements construits sur la CCPP.

Il est à noter qu'en termes de typologie de logements Templeuve-en-Pévèle enregistre une forte diversification de son parc puisque les logements collectifs et individuels groupés représentent 64,8% des constructions avec respectivement 44,4% et 20,4% du parc. Cette tendance est inverse à celle de la CCPP qui conserve une prédominance des logements individuels purs.

## 2.2. LES GRANDES CARACTERISTIQUES DU PARC DE LOGEMENT

### 2.2.1. Taux d'occupation

|   | 1990        | 1999        | 2013        |
|---|-------------|-------------|-------------|
| Nombre moyen d'occupant par résidence principale<br>TEMPLEUVE-EN-PÉVÈLE | <b>2,97</b> | <b>2,77</b> | <b>2,37</b> |
| Nombre moyen d'occupant par résidence principale<br>CCPP                | 3,0         | 2,9         | 2,6         |
| Nombre moyen d'occupant par résidence principale<br>NORD                | 2,8         | 2,6         | 2,4         |
| Nombre moyen d'occupant par résidence principale<br>FRANCE              | 2,6         | 2,4         | 2,3         |

Le taux d'occupation correspond au nombre d'habitants par résidence principale.

A l'échelle nationale, le nombre d'occupants par résidence principale baisse. Ce phénomène traduit la transformation de la structure des ménages, l'augmentation des familles monoparentales, le vieillissement général de la population.

Ce taux est à prendre en compte dans les perspectives d'évolution de chaque commune. En effet, en raison de la baisse du nombre d'occupants par logement, il faut prévoir davantage de logements pour héberger une population en nombre équivalent ou en croissance.

Sur Templeuve-en-Pévèle, on retrouve ce mécanisme de décohabitation. Aujourd'hui la transformation de la structure des ménages sur la commune est un peu moins rapide qu'au niveau départemental et national mais est plus marqué que sur la CCPP.

### 2.2.2. Typologie des logements

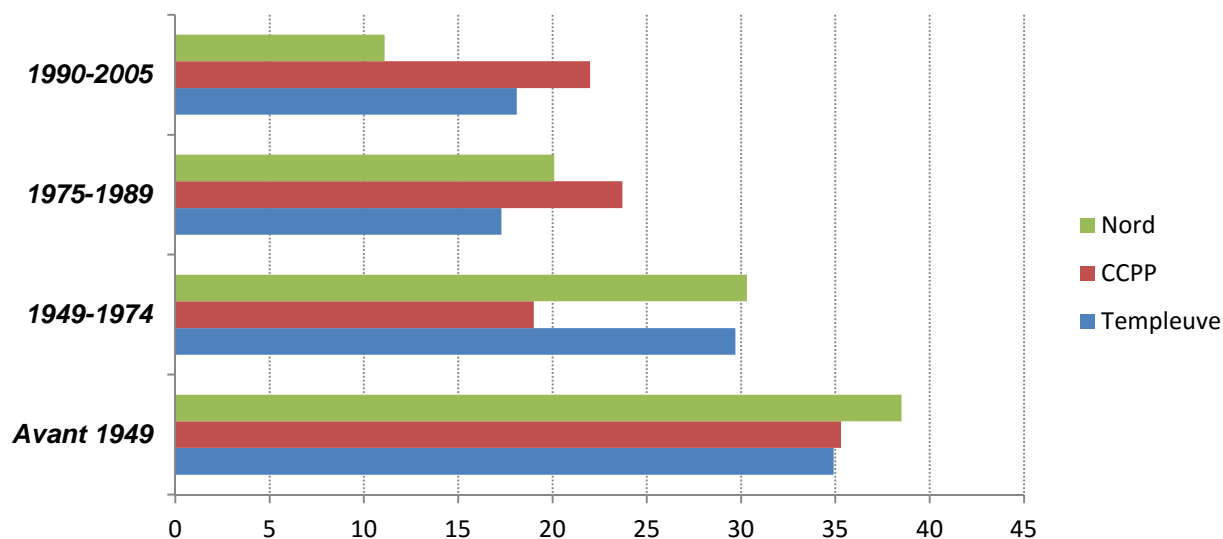
|      |                     | Maison  |       | Appartement |       |
|------|---------------------|---------|-------|-------------|-------|
| 1999 | TEMPLEUVE-EN-PÉVÈLE | 1 995   | 91,1% | 83          | 3,8%  |
| 2009 | TEMPLEUVE-EN-PÉVÈLE | 2 114   | 86,6% | 320         | 13,1% |
|      | CCPP                | 12 522  | 94,1% | 471         | 3,5%  |
|      | NORD                | 769 108 | 68,5% | 342 386     | 30,5% |

Depuis 1999, la part des maisons a diminuée. En 2009, la maison est largement majoritaire sur la commune 91.1% contre 68,5% pour le Nord, l'habitat collectif reste très contenu à quelques opérations.

Le nombre de logements de type appartement a augmenté de 237 unités entre 1999 et 2009. La part des appartements sur la commune est de 13.1% contre 30,5% pour le département et 3,5% pour la CCPP.

### 2.2.3. Ancienneté du parc

| Date de l'achèvement de la construction | Avant 1949 | 1949-1974 | 1975-1989 | 1990-2005 |
|---|------------|-----------|-----------|-----------|
| Nombre de logements                     | 772        | 665       | 383       | 399       |
| %                                       | 34,9       | 29,7      | 17,3      | 18,1      |
| % CCPP                                  | 35,3       | 19,0      | 23,7      | 22,0      |
| % département                           | 38,5       | 30,3      | 20,1      | 11,1      |



Le parc de logements est en général plus récent que celui du département avec 34,9% de logements construits avant 1949. On note toutefois plus de la moitié des logements sont antérieurs à 1975 (54.6%) il est de ce fait plus ancien que celui de la CCPP.

### 2.2.4. Confort des Résidences Principales

| Résidences principales 2009 | Salle de bains avec baignoire ou douche | Chauffage central collectif | Chauffage central individuel | Chauffage individuel « tout électrique » |
|-----------------------------|---|-----------------------------|------------------------------|--|
| TEMPLEUVE-EN-PÉVÈLE         | 94,6 %                                  | 1,8 %                       | 59,4 %                       | 26,2 %                                   |
| <i>taux 1999</i>            | 93,3 %                                  | 1,6 %                       | 56,6 %                       | 20 %                                     |
| NORD                        | 95,5 %                                  | 12,9 %                      | 60,2 %                       | 18,2 %                                   |

Le confort des résidences principales de Templeuve-en-Pévèle se situe dans les moyennes départementales. Le taux de résidence chauffée au « tout électrique » reste cependant plus important qu'au niveau départemental, avec 26.6 % contre 18.2 % dans le Nord.

### 2.2.5. Statut d'occupation des Résidences Principales

| 2009                | Propriétaire | Locataire | Logé gratuitement |
|---------------------|--------------|-----------|-------------------|
| TEMPLEUVE-EN-PÉVÈLE | 73,8%        | 24,6%     | 1,5%              |
| CCPP                | 79,4%        | 18,9%     | 1,7%              |
| NORD                | 55,7%        | 42,4%     | 1,9%              |

En 2009, 73,8% des résidences principales étaient occupées par des propriétaires. Ce taux est supérieur à la moyenne départementale de 55,7% et inférieur à la moyenne de la CCPP de 79,4%. A l'inverse, la part des locataires est plus faible (24,6%) et moins importante que la moyenne départementale (42,4%) et supérieur à la moyenne de la CCPP (18,9%).

### 2.3. LE PARC DE LOGEMENT SOCIAL

|                            | Nombre de résidences principales | Nb de résidences principales à statut d'occupation propriétaires | Nb de résidences principales à statut d'occupation locataire non HLM | Nb de résidences principales à statut d'occupation locataire HLM | Nb de résidences principales à statut d'occupation logé gratuitement |
|----------------------------|----------------------------------|--|--|--|--|
| 1999                       | 2 083                            | 1 605  | 421  | 93   | 57   |
| 2009                       | 2 323                            | 1 718  | 571  | 139  | 34   |
| <i>Evolution 1999/2009</i> | +11,5%                           | +7,0%  | +35,6%   | +49,4%   | -40,3%   |

Les occupants sont pour la majorité des propriétaires. Ils représentent près de 73,8% du parc en 2009 contre 77,1% en 1999. La diminution de la part des prioritaires se fait au profit de l'offre locative, et notamment de l'offre locative sociale, puisque le taux de logements sociaux passe de 4.5% en 1999 à 6% en 2009. Ce chiffre reste bien inférieur à la moyenne départementale.

## 2.4. LES MECANISMES DE CONSOMMATION DU PARC ENTRE 1990 ET 2013

Les variations démographiques (et notamment les diminutions) enregistrées durant les différentes périodes inter censitaires peuvent être en partie liées à l'offre de logements. Plusieurs phénomènes jouent sur le nombre de logements disponibles

### 2.4.1. Le Phénomène de Renouvellement

L'évolution du parc immobilier ne correspond pas essentiellement à la réalisation d'habitations nouvelles. Parallèlement à la construction, certains logements sont démolis, abandonnés ou affectés à d'autres activités (bureaux, commerces...).

#### Entre 1990 et 1999

Le parc de logements enregistre un gain de 266 unités alors que 254 logements ont été construits.  
 $266 - 254 = 12$

Durant cette période, 12 logements ont donc été introduits sur le marché sans passer par la construction neuve, il n'y a donc pas eu de phénomène de renouvellement sur cette période.

#### Entre 1999 et 2013

Le parc de logements s'accroît de 417 unités alors que 389 logements ont été construits.  
 $417 - 389 = 28$

Durant cette période, 28 logements ont donc été introduits sur le marché sans passer par la construction neuve, il n'y a donc pas eu de phénomène de renouvellement sur cette période.

### 2.4.2. Le phénomène de Desserrement

Le parc de logements se doit également d'être suffisant pour répondre aux besoins issus des nouveaux comportements sociaux.

En effet, d'année en année, le nombre de ménages augmente. Ce phénomène n'est pas nécessairement dépendant de la croissance démographique et peut être constaté aussi bien à Templeuve-en-Pévèle que dans d'autres communes du département. Les ménages composés d'une personne ne cessent d'augmenter, en plus de l'augmentation démographique enregistrée ces dernières années.

|      | Nombre moyen d'habitant par résidence principale |
|------|--|
| 1990 | 2.97   |
| 1999 | 2.77   |
| 2013 | 2.37   |

Cette augmentation du nombre de ménages est issue :

- de la progression des divorces, séparations,
- de l'augmentation du nombre de personnes célibataires,
- du vieillissement de la population.

Il en résulte donc :

- une augmentation du nombre de familles monoparentales,
- une diminution du nombre de personnes par ménage.

Le nombre de résidents par logement devient ainsi plus faible et entraîne un desserrement de la population dans le parc.

Un nombre accru de résidences principales est donc nécessaire, pour faire face à l'augmentation des ménages, bien que chacun d'entre eux soit, en moyenne, composé d'un nombre de personnes de moins en moins important.

Le phénomène de desserrement de la population a contribué à la consommation de logements pouvant être évaluée à :



### **Entre 1990 et 1999 :**

Passage de 2,97 habitants par résidence principale à 2,77.

5 307 (nombre d'habitants des résidences principales en 1990) / 2,771 = 1 915

1 915 – 1 785 (nombre de résidences principales en 1990) = 130 résidences principales.

**130 logements sont nécessaires pour compenser le phénomène de desserrement.**

### **Entre 1999 et 2013 :**

Passage de 2,77 habitants par résidence principale à 2,37.

5 773 (nombre d'habitants des résidences principales en 1999) / 2,37 = 2 435

2 435 – 2 083 (nombre de résidences principales en 1999) = 352 résidences principales.

**352 logements sont nécessaires pour compenser le phénomène de desserrement.**

## **2.4.3. Le Phénomène de Vacance**

L'existence d'un parc de logements vacants est indispensable pour assurer une fluidité du marché et permettre aux habitants d'une ville de changer d'habitation en fonction de leurs besoins (naissance, départ des enfants, séparation...).

Un taux équivalent à 5% du parc de logements permet d'assurer une bonne rotation de la population dans ce même parc.

Cependant, l'importance du parc de logements dans une commune est fluctuante :

- l'insuffisance du parc de logements provoque une réduction du nombre de logements vacants;
- à l'inverse, une offre abondante ou un parc comportant de nombreux logements anciens vétustes engendrent une augmentation du nombre de logements vacants.

La vacance a diminué de 1990 à 1999 (passant de 88 à 78 logements), pour ensuite augmenter jusqu'en 2013 (+68 logements).

En 2013, le taux de vacance communale est de 5.7%.

|      | Logements vacants | %    | Parc total |
|------|-------------------|------|------------|
| 1990 | 88                | 4.6% | 1 905      |
|      | -10               |      |            |
| 1999 | 78                | 3.6% | 2 171      |
|      | +68               |      |            |
| 2013 | 146               | 5.7% | 2 588      |

## **2.4.4. Les Résidences secondaires**

|      | Résidences secondaires | %    | Parc total |
|------|------------------------|------|------------|
| 1990 | 32                     | 1.6% | 1 905      |
|      | -22                    |      |            |
| 1999 | 10                     | 0.4% | 2 171      |
|      | -2                     |      |            |
| 2013 | 8                      | 0.3% | 2 588      |

Le nombre de résidences secondaires diminue passant de 32 à 8 entre 1999 et 2013. Le pourcentage de résidences secondaire n'est plus que de 0.3%.

## **2.4.5. Récapitulatif par période inter censitaire**

La construction de logements n'a pas toujours pour effet d'accroître le parc immobilier.

Les besoins endogènes nécessaires au maintien de la population, à la rénovation du parc de logements et à l'assurance d'une certaine fluidité du parc impliquent une consommation de logements.

➤ **Entre 1990 et 1999**

|                                      |          |
|--------------------------------------|----------|
| phénomène de renouvellement          | -12      |
| phénomène de desserrement            | +130     |
| variation des logements vacants      | -10      |
| variation des résidences secondaires | -22      |
| <hr/> TOTAL                          | <hr/> 86 |

Entre 1990 et 1999, 86 logements étaient nécessaires pour assurer le maintien de la population.

Or, 254 logements neufs ont été construits durant cette période. De ce fait, 168 logements ont permis une croissance de la population.

$168 \times 2,77$  (nombre moyen de personne par logement en 1999) = 466

Sur cette période, la population des résidences principales augmente de 466 habitants

➤ **Entre 1999 et 2013**

|                                      |           |
|--------------------------------------|-----------|
| phénomène de renouvellement          | -28       |
| phénomène de desserrement            | +352      |
| variation des logements vacants      | +68       |
| variation des résidences secondaires | -2        |
| <hr/> TOTAL                          | <hr/> 390 |

Entre 1999 et 2013, 390 logements étaient nécessaires pour assurer le maintien de la population.

Or, 389 logements neufs ont été construits durant cette période. De ce fait, le nombre de logement disponible n'a permis que le maintien de la population.

Sur cette période, la population des résidences principales se maintien.

## 2.5. HYPOTHESES D'AMENAGEMENT ET PERSPECTIVES D'EVOLUTION

---

Les mécanismes de consommation de logements constatés au cours des périodes précédentes à Templeuve-en-Pévèle ainsi que les mouvements enregistrés sur l'ensemble de la France, démontrent qu'il est nécessaire d'envisager la réalisation de nouveaux logements pour assurer ne serait-ce que le maintien de la population.

Une première estimation du nombre de logements peut être faite par le calcul et le raisonnement suivant.

### 2.5.1. Poursuite du phénomène de renouvellement entre 2013 et 2030

---

Entre 1990 et 1999 et entre 1999 et 2013, le renouvellement du parc n'a pas eu lieu. Il devrait se développer en raison de la présence de logements anciens (plus de 54.6% du parc date d'avant 1975).

On peut supposer que le renouvellement du parc suivra l'hypothèse un taux de 0,5% par an entre 2013 et 2030.

$2\,588$  (parc total de 2013)  $\times$   $1,088$  (intérêt composé : 0,5% sur 17 ans) =  $2\,815$

$2\,815 - 2\,588 = 227$  logements renouvelés, abandonnés ou détruits.

### 2.5.2. Poursuite du phénomène de desserrement entre 2013 et 2030

---

Le mécanisme de la décohabitation a une incidence très importante sur la consommation du parc. Il y a tout lieu de penser que les phénomènes de diminution de la taille des ménages et de desserrement du parc immobilier se poursuivent étant donné l'augmentation du nombre des personnes âgées sur la commune (le nombre moyen d'habitants par résidence principale a diminué en passant de 2,77 en 1999 à 2,37 en 2013). On peut estimer que le desserrement s'accroîtra sur la commune au vu de la situation de la commune en tant que pôle d'échange qui se traduit par le développement de logements à destination des ménages de petite taille.

Ainsi, plusieurs hypothèses sont envisagées :

**Hypothèse basse** : Le taux d'occupation se situe autour de **2,30** en l'an 2030 :

$5\,703$  (habitants des résidences principales en 2009) /  $2,30 = 2\,479$  résidences principales

$2\,479 - 2\,323$  (nombre de résidences principales existantes en 2009) =  $156$  résidences principales nécessaires pour répondre aux besoins issus du phénomène de desserrement.

**Hypothèse haute** : Le taux d'occupation reste autour de **2,10** en l'an 2030 :

$5\,773$  (habitants des résidences principales en 2013) /  $2,10 = 2\,749$  résidences principales

$2\,749 - 2\,588$  (nombre de résidences principales existantes en 2013) =  $161$  résidences principales nécessaires pour répondre aux besoins issus du phénomène de desserrement.

### 2.5.3. Résidences secondaires

---

Le nombre de résidences secondaires devrait se maintenir au niveau actuel.

### 2.5.4. Logements vacants

---

En 1999, le pourcentage de logements vacants est de 3,6% et passe en 2013 à 5,7%.

On envisage que ce taux moyen se stabilisera à 6% du parc.

$2\,588$  (parc total en 2013)  $\times$   $0,06 = 155$  logements vacants

En 2013, le parc de logements vacants représente 146 logements.

$155 - 146 = 9$  logements vacants.

9 logements vacants supplémentaires apparaîtront dans le parc de logements d'ici 2030.

### 2.5.5. Récapitulatif

---

|                               | Hypothèse basse | Hypothèse haute |
|-------------------------------|-----------------|-----------------|
| Renouvellement                | 227             | 227             |
| Desserrement                  | 156             | 161             |
| Logements vacants             | 9               | 9               |
| Résidences secondaires        | 0               | 0               |
| SOUS-TOTAL                    | 392             | 397             |
| Logements commencés 2013-2014 | 14              | 14              |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>378</b>      | <b>383</b>      |

Ainsi 392 à 397 logements sont à édifier uniquement pour préserver le niveau de la population de 2013 d'ici à l'an 2030. Or entre 2013 et 2014, 14 constructions ont été engagées.

**Ceux sont donc 378 à 383 logements qui seront nécessaires au maintien de la population, selon l'hypothèse de desserrement retenue, soit un rythme de construction de 21 logements par an.**

### 2.5.6. Perspective démographique pour 2030

---

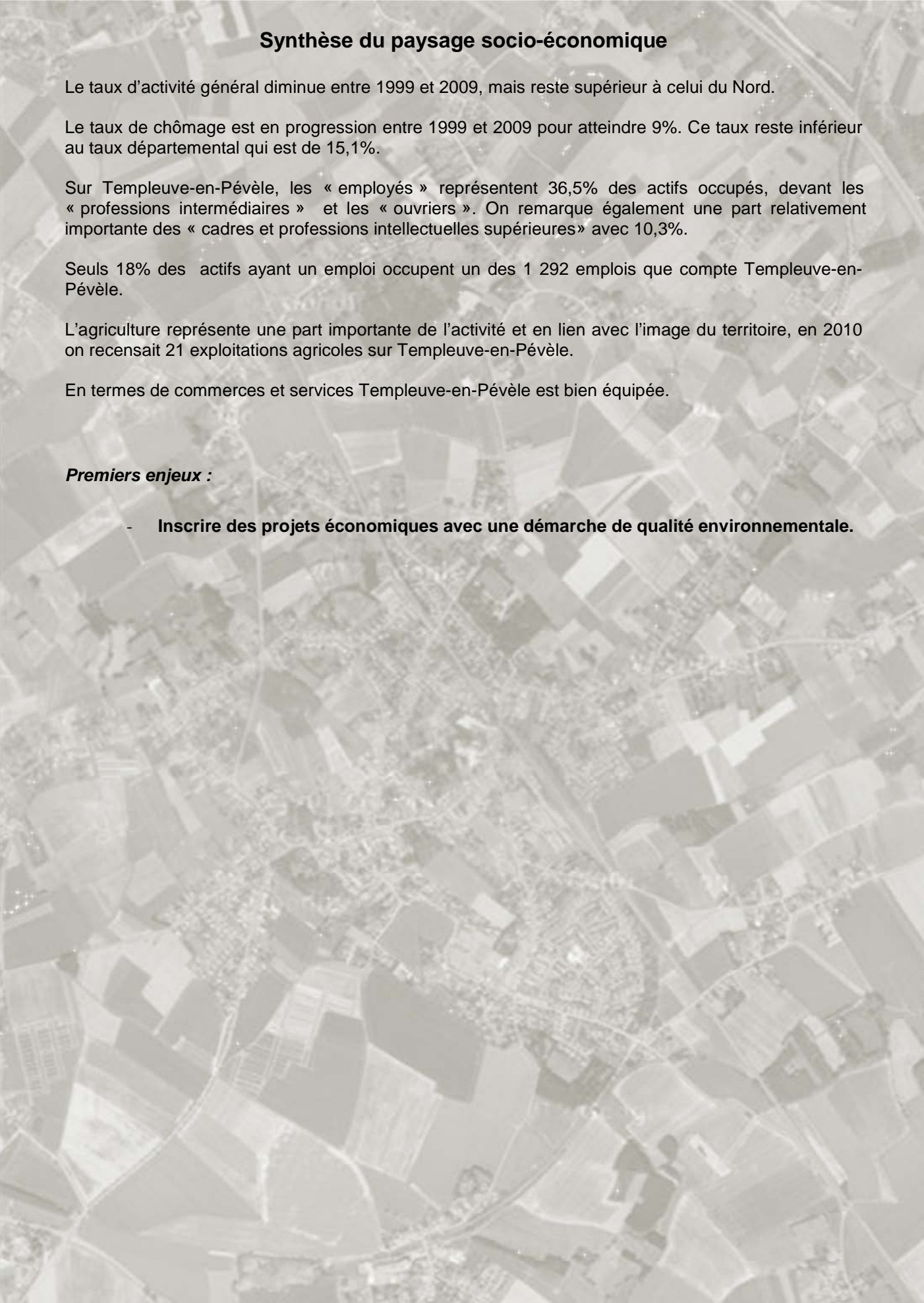
Au dernier recensement de 2013, l'INSEE enregistre une population de 5 855 habitants.

La municipalité désire valoriser les caractéristiques d'une ville centre tout en conservant la qualité du cadre de vie au sein de la Pévèle.

Ainsi, l'ambition démographique affichée est de **6 400 habitants à l'horizon 2030**.

Cette évolution représente une augmentation de l'ordre de **+ 600 habitants** soit une croissance de **+10%** ce qui correspond à une **croissance annuelle de 0,6%**. Pour comparaison la croissance annuelle est de +0,3% sur la commune et de +0,7% sur l'intercommunalité.

Cette évolution démographique représente un besoin en logements entre 260 et 285 logements. Soit **un besoin de 638 à 668 logements pour le maintien et la croissance de la population** (entre 37 et 38 logements par an).



## Synthèse du paysage socio-économique

Le taux d'activité général diminue entre 1999 et 2009, mais reste supérieur à celui du Nord.

Le taux de chômage est en progression entre 1999 et 2009 pour atteindre 9%. Ce taux reste inférieur au taux départemental qui est de 15,1%.

Sur Templeuve-en-Pévèle, les « employés » représentent 36,5% des actifs occupés, devant les « professions intermédiaires » et les « ouvriers ». On remarque également une part relativement importante des « cadres et professions intellectuelles supérieures » avec 10,3%.

Seuls 18% des actifs ayant un emploi occupent un des 1 292 emplois que compte Templeuve-en-Pévèle.

L'agriculture représente une part importante de l'activité et en lien avec l'image du territoire, en 2010 on recensait 21 exploitations agricoles sur Templeuve-en-Pévèle.

En termes de commerces et services Templeuve-en-Pévèle est bien équipée.

### ***Premiers enjeux :***

- **Inscrire des projets économiques avec une démarche de qualité environnementale.**

## 3. DONNEES ECONOMIQUES ET PERSPECTIVES D'EVOLUTION

### 3.1. POPULATION ACTIVE ET EMPLOI

#### 3.1.1. La population active

| Années | Population active totale | Taux d'activité* TEMPLEUVE-EN-PÉVÈLE | Taux d'activité CCPP | Taux d'activité NORD | Actifs hommes |        | Actifs femmes |        |
|--------|--------------------------|--------------------------------------|----------------------|----------------------|---------------|--------|---------------|--------|
| 1999   | 3 806                    | 70,8 %                               | 70,7 %               | 65,1 %               | -             | -      | -             | -      |
| 2009   | 3 834                    | 70,2 %                               | 71,5 %               | 67,8 %               | 1 914         | 73,2 % | 1 920         | 67,3 % |

La population active totale augmente légèrement entre 1999 et 2009 (+ 28 personnes). La répartition hommes-femmes est plutôt équilibrée.

En parallèle, le taux d'activité général de la commune est en baisse, passant de 70,8% en 1999 à 70,2% en 2009. Le taux d'activité reste cependant supérieur à celui du département du Nord avec un taux de 67,8% mais inférieur à celui de la CCPP avec 71,5%. Le taux d'activité est bien plus important chez les hommes (73,2%) que chez les femmes (67,3%).

#### 3.1.2. Le chômage

| Années | Population active totale | Population active occupée | Nombre de chômeurs | Taux de chômage* TEMPLEUVE-EN-PÉVÈLE | Taux de chômage CCPP | Taux de chômage NORD |
|--------|--------------------------|---------------------------|--------------------|--------------------------------------|----------------------|----------------------|
| 1999   | 3 806                    | 2 451                     | 233                | 8,7                                  | 7,9                  | 17,7                 |
| 2009   | 3 834                    | 2 450                     | 241                | 9,0                                  | 7,2                  | 15,1                 |

Le taux de chômage communal a légèrement augmenté entre 1999 et 2009 : + 0.3 points, soit 8 chômeurs supplémentaires. Le taux de chômage communal reste bien inférieur au taux départemental mais reste supérieur au taux de la CCPP.

Cette situation traduit le rôle dynamique et attractif du territoire par rapport au département..

\* Taux d'activité : population active totale / population de 15 à 64 ans.

\* Taux de chômage : nombre de chômeurs / population active totale.

## 3.2. CARACTERISTIQUES SOCIALES

### 3.2.1. Analyse des catégories socioprofessionnelles en 2009

| Catégories Socioprofessionnelles de la population active ayant un emploi | TEMPLEUVE-EN-PÉVÈLE | CCPP  | NORD  |
|--|---------------------|-------|-------|
| Agriculteurs exploitants   | 1,8%                | 3,2%  | 0,8%  |
| Artisans, commerçants et chefs d'entreprises                             | 7,2%                | 7,7%  | 4,4%  |
| Cadres et professions intellectuelles supérieures                        | 10,3%               | 14,6% | 14,6% |
| Professions intermédiaires   | 22,4%               | 25,1% | 26,2% |
| Employés   | 36,5%               | 23,7% | 28,9% |
| Ouvriers   | 21,8%               | 25,7% | 25,0% |

L'analyse de la population active de plus de 15 ans ayant un emploi par C.S.P. indique clairement une nette dominance des employés. Il représente 36,5% des actifs occupés contre 28,9% pour le département et 23,7% pour la CCPP.

Les professions intermédiaires et les ouvriers représentent avec respectivement 22,4% et 21,8% une part inférieure au département et à la CCPP.

Les cadres et professions intellectuelles représentent une part de 10,3%, contre 14,6% au niveau départemental et de la CCPP.

La part des agriculteurs sur Templeuve-en-Pévèle est de 1,8%. Cette part supérieure à celle du département révèle la présence d'une activité agricole encore dynamique au sein de la CCPP.

De même, les artisans, commerçants et chefs d'entreprises occupent une part importante en comparaison du département avec 7,2%.

### 3.2.2. Les revenus fiscaux

| Impôts sur le revenu en 2009       | TEMPLEUVE-EN-PÉVÈLE | CCPP    | NORD      |
|------------------------------------|---------------------|---------|-----------|
| <b>Ensemble des foyers fiscaux</b> |                     |         |           |
| Nombre                             | 3 089               | 19 616  | 1 399 616 |
| Impôts moyen en Euros              | 1 501 €             | 1 946 € | 903 €     |
| <b>Foyers fiscaux imposés</b>      |                     |         |           |
| Nombre                             | 1 886               | 12 899  | 675 402   |
| Proportion                         | 61,1%               | 65,8%   | 48,3%     |
| <b>Foyers fiscaux non imposés</b>  |                     |         |           |
| Nombre                             | 1 203               | 6 717   | 724 214   |
| Proportion                         | 38,9%               | 34,2%   | 51,7%     |

(Source : INSEE)

On remarque que la part des foyers fiscaux imposés est plus importante sur Templeuve-en-Pévèle (61,1%) qu'au niveau départemental (48,3%). L'impôt moyen y est également supérieur avec 1 501 € contre 903 € dans le Nord. Ces chiffres sont plus faibles que sur la CCPP.

### **3.3. LES EMPLOIS ET LES DEPLACEMENTS DOMICILE/TRAVAIL**

#### **3.3.1. Emploi et taux d'emploi**

En 2009, le nombre d'emplois sur Templeuve-en-Pévèle bien qu'en augmentation (1 292 emplois en 2009 contre 1 181 en 1999) reste inférieur au nombre d'actifs résidents dans la commune.

Le taux d'emploi (rapport du nombre d'emplois/population active totale) est alors de 0,52. Ce taux bien qu'inférieur à 1 et reste inférieur à celui du département (de l'ordre de 0,85). Cet indicateur théorique indique, lorsqu'il est inférieur à 1, que les emplois localisés sur la commune ne suffisent pas à satisfaire la population active existante. Cela implique des migrations alternantes nombreuses vers les pôles d'emplois limitrophes, notamment vers Lille Métropole.

#### **3.3.2. Les migrations pendulaires des actifs ayant un emploi**

| Actifs ayant un emploi                       | 1999  | 2009  |
|--|-------|-------|
| Travaillant dans la commune de résidence     | 19,8% | 18,0% |
| Travaillant dans le département de résidence | 75,7% | 76,0% |

La majorité des actifs ayant un emploi résidant à Templeuve-en-Pévèle ne travaillent pas dans leur commune de résidence. Malgré un nombre d'emploi en hausse entre 1999 et 2009, le nombre d'actifs travaillant en dehors de Templeuve-en-Pévèle a augmenté sur la même période (+ 5,9 points).

### **3.4. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE**

L'activité économique est diversifiée et outre l'agriculture, on retrouve de l'industrie ou de l'artisanat, du service aux personnes et du service aux entreprises.

Entre 1999 et 2009 on note des changements dans la répartition des emplois par secteur. L'agriculture enregistre un léger recul alors qu'il est beaucoup plus marqué dans la construction et l'industrie. Les secteurs d'activités liés au commerce, transport, services et à l'administration publique, enseignement, santé et action sociale sont eux en progression.

| Emplois par secteur d'activité                               | 1999  | 2009  |
|--|-------|-------|
| Agriculture  | 3.8%  | 3.0%  |
| Industrie  | 21.3% | 9.0%  |
| Construction   | 11.4% | 6.4%  |
| Commerce, transport, services divers                         | 39.8% | 49.6% |
| Administration publique, enseignement, santé, action sociale | 23.6% | 32.1% |



### 3.4.1. L'activité économique

La liste des entreprises industrielles et commerciales de plus de 5 salariés (voir ci-dessous) montre que les emplois de Templeuve-en-Pévèle compte quelques gros (3 entreprises de plus de 50 salariés : Leclerc et moyens employeurs (5 entreprises entre 20 et 49 salariés : Lambelin, Nordflam, Marchand Lucien, Briqueterie du Nord) et une multitude de plus petites entreprises. Un recoupement entre les données de l'INSEE et les données de la CCI indiquerait qu'environ 30% des emplois salariés de la commune seraient assurés par des entreprises de moins de 5 salariés.

Templeuve-en-Pévèle est particulièrement riche en matière de services aux personnes et aux entreprises.

Listes des entreprises implantées à Templeuve-en-Pévèle d'après la base de données de l'intercommunalité de 2013 :

| Nom   | Activité  | Adresse                                   |
|---|---|---|
| <b>A L'EAU - J2M</b>                                      | Plomberie, Chauffage  | 62, rue Lesrués                           |
| <b>A l'entrepôt</b>                                       | Boissons  | 77 bis, rue de la Baille                  |
| <b>A la Bascule PMU</b>                                   | Brasseries<br>Restaurants   | 2, rue Demesmay                           |
| <b>Agence de la Cense</b>                                 | Agences Immobilières, Notaires  | 1, rue de la Gare                         |
| <b>AJH Atout Jardin Habitat</b>                           | Artisans travaux divers   | 22 rue d'Ennevelin                        |
| <b>Allande et Tanais - Lingerie Prêt-à-porter féminin</b> | Prêt-à-porter, Lingerie   | 32, rue Delattre                          |
| <b>AltiReflex</b>   | Photographie, Vidéo   | 28, rue du Zécart                         |
| <b>Amplitude Home Deco</b>                                | Artisans travaux divers<br>Peintures, Revêtements de murs<br>Décoration d'intérieur | 21, rue de l'Hardinière                   |
| <b>Anim'Hôt</b>   | Animaux (élevage, soins, vente)   | D94 - entre Templeuve-en-Pévèle et Louvil |
| <b>Annie Home Services</b>                                | Services à la personne  | 2, carrière St Joseph                     |
| <b>Antidote</b>   | Bien-être, Remise en forme  | 59, rue du Riez                           |
| <b>Arcadim</b>  | Agences Immobilières, Notaires  | 7, rue de Roubaix                         |
| <b>Atelier Thomas Masson</b>                              | Artistes : peinture, sculpture<br>Création, Cadeaux, Décoration                     | 26, rue de Roubaix                        |
| <b>Au Balcon Fleuri</b>                                   | Fleurs  | 35, rue de Roubaix                        |
| <b>Auto Ecole Laurent</b>                                 | Auto Ecoles   | 13, chemin de la Campagnette              |
| <b>Auto Ecole Schipman</b>                                | Auto Ecoles   | 2, rue Grande Campagne                    |
| <b>Avenir Rénovation en Pévèle Mélantois</b>              | Façades, Maçonnerie   | 11, rue des Quatre Cornets                |
| <b>Aves Sécurité</b>                                      | Alarmes, Sécurité   | 52, rue du Fayel                          |
| <b>Avocat - Jean-François Boudoul</b>                     | Avocats, Huissiers  | 28, rue Delmer                            |
| <b>Boischemy</b>  | Ebénisterie   | 43, route de Wachemy                      |
| <b>Boucherie Charcuterie Thibaut</b>                      | Boucheries, Charcuteries, Traiteurs   | 74, rue de Roubaix                        |
| <b>Boulangerie Moreaux-Menet - Au Pavé Templeuvois</b>    | Boulangeries, Pâtisseries   | 33, rue de Roubaix                        |
| <b>Boulangerie Pâtisserie Desmarescaux-Verdavoir</b>      | Boulangeries, Pâtisseries   | 22, rue Demesmay                          |
| <b>Brasserie Firmin, le Taste Vin</b>                     | Boissons  | 69, rue de la Quièze                      |
| <b>Cabinet Jean-Pierre Félix</b>                          | Comptables  | 15, rue de Roubaix                        |
| <b>Café Brasserie de la Gare</b>                          | Cafés, Tabac, Loto  | 7, place de la Gare                       |
| <b>Café le Maresquel</b>                                  | Cafés, Tabac, Loto  | 2, rue de Nomain                          |
| <b>Caisse d'Epargne Nord France Europe</b>                | Banques   | 16, place du Général de Gaulle            |
| <b>Centre E.Leclerc</b>                                   | Epicerie, Superettes, Supermarchés  | 29, rue du Maresquel                      |
| <b>Christiane Outran</b>                                  | Pressing, Couture, Mercerie   | 56, rue du Riez                           |
| <b>Clinique Vétérinaire du Dr Jean-Luc Albert</b>         | Animaux (élevage, soins, vente)   | 11, rue Grande Campagne                   |
| <b>Coiffure à domicile - Tatiana</b>                      | Coiffure  | 20 bis, rue de la Fourmisière             |
| <b>Cordonnerie du Pévèle</b>                              | Cordonnerie   | CC Leclerc - 29, rue du Maresquel         |
| <b>Crédit Agricole</b>                                    | Banques   | Rue Demesmay                              |
| <b>Crédit du Nord</b>                                     | Banques   | 41, rue de Roubaix                        |
| <b>Crédit Mutuel Nord Europe</b>                          | Banques   | 1, rue de Roubaix                         |

|   |   |                                   |
|---|---|-----------------------------------|
| <b>De ce pas</b>                                | Chaussures  | 6, rue d'Orchies                  |
| <b>Decoraline - Novartdis</b>                   | Création, Cadeaux, Décoration   | 52, rue de Roubaix                |
| <b>Defenin</b>                                  | Plâtrerie, Isolation  | 27, rue Grande Campagne           |
| <b>Delecourt Eric</b>                           | Façades, Maçonnerie   | 72, rue de l'Hardinière           |
| <b>DG Sanit</b>                                 | Plomberie, Chauffage  | 30, rue de Wachemy                |
| <b>Doutrelungne Gérard et Isabelle</b>          | Vente Directe   | 12, rue du Riez                   |
| <b>Duquesne Carrelage</b>                       | Sols : carrelage, parquet   | 42, rue de Nomain                 |
| <b>Entreprise Jean-Michel Crombet</b>           | Artisans travaux divers   | 25, rue Delattre                  |
| <b>Estaminet Fleur de Houblon</b>               | Estaminets  | 1, rue Neuve                      |
| <b>EstheTic HOME - Valérie Malingriaux</b>      | Création, Cadeaux, Décoration   | 39, rue du Riez                   |
| <b>Ets Desmarescaux</b>                         | Electricité   | 23, rue de Roubaix                |
| <b>EURL Nicolas Damien</b>                      | Plomberie, Chauffage  | 39 C, rue de Lille                |
| <b>Fauconnerie du Nord</b>                      |   | 41, rue de Wachemy                |
| <b>Fossé SA</b>                                 | Menuiserie  | 22, rue d'Ennevelin               |
| <b>Françoise Suin</b>                           | Artistes : peinture, sculpture  | 46, rue de la Quièze              |
| <b>Garage Deman Rolland Automobile</b>          | Garages   | 29, rue de Lille                  |
| <b>Garage Minet Citroën Templeuve-en-Pévèle</b> | Garages   | 18, rue du Riez                   |
| <b>Gérard Barthélémy</b>                        | Architectes, Maitre d'Oeuvre  | 1, rue de la Quièze               |
| <b>Grainor</b>                                  | Jardin : graines et accessoires   | 2, rue d'Ennevelin                |
| <b>Hestia France SAS</b>                        | Alarmes, Sécurité   | 2, rue du Zécart                  |
| <b>Hugues-Henry Devernavy</b>                   | Assurances  | 15, rue Delattre                  |
| <b>ID Travaux</b>                               | Cuisines, Salles de bains<br>Plâtrerie, Isolation<br>Décoration d'intérieur | 49, rue de Roubaix                |
| <b>Idéacoudre</b>                               | Pressing, Couture, Mercerie   | 96, rue de la Quièze              |
| <b>Idéal' Coiffure - à domicile</b>             | Coiffure  |                                   |
| <b>Info'Tang</b>                                | Dépannage informatique  |                                   |
| <b>Jardins Passions</b>                         | Entretien parcs et jardins  | 87, rue Neuve                     |
| <b>JCH Agencement</b>                           | Cuisines, Salles de bains   | 53, rue de la Quièze              |
| <b>JLM Multi-Traitements</b>                    | Dératisation, Détaupinage,<br>Désinsectisation                              | 51, rue de l'Hardinière           |
| <b>JPF Franquet</b>                             | Plomberie, Chauffage  | 38, rue Lesrues                   |
| <b>L'Art de pl'Hair</b>                         | Coiffure  | 6, rue Demesmay                   |
| <b>L'Atelier confiture</b>                      | Cours de cuisine  | 9, rue de Roubaix                 |
| <b>L'Baraque à frites et pizzas</b>             | Friteries, Snacks   | Carrefour de la gare              |
| <b>L'Essentiel</b>                              | Cafés, Tabac, Loto  | 5, rue Demesmay                   |
| <b>L'île du Bien-Être</b>                       | Instituts de beauté, Soins,<br>Esthétique                                   | 14, place du Général de Gaulle    |
| <b>Laforêt Pévèle</b>                           | Agences Immobilières, Notaires  | 5 bis, rue Demesmay               |
| <b>Le Jardin d'Hélène</b>                       | Fleurs  | 57bis, rue du Riez                |
| <b>Le Pressing de Templeuve-en-Pévèle</b>       | Pressing, Couture, Mercerie   | CC Leclerc - 29, rue du Maresquel |
| <b>Les Décors Conseil</b>                       | Peintures, Revêtements de murs  | 19 bis, rue Delmer                |
| <b>Les Jardins de Luthie</b>                    | Entretien parcs et jardins  | 54 bis rue Lesrues                |
| <b>Lille ô Saveurs</b>                          | Cours de cuisine  | 51, rue de Péronne                |
| <b>Lutèce</b>                                   | Prêt-à-porter, Lingerie   | 10, place du Général de Gaulle    |
| <b>M. Descamps Charles</b>                      | Charpente, Couverture, Zinguerie.   | 93, rue de la Quièze              |
| <b>M. Fosse Michel</b>                          | Façades, Maçonnerie   | 54, rue du Riez                   |
| <b>Maison de la Presse</b>                      | Presse  | 56, rue de Roubaix                |
| <b>Marché de l'APFP</b>                         | Marchés   | place de la gare                  |
| <b>Marché de Templeuve-en-Pévèle</b>            | Marchés   | place du Général de Gaulle        |
| <b>MMA (Mutuelles du Mans Assurances)</b>       | Assurances  | 1, place du Général de Gaulle     |
| <b>Nathalie - Coiffure à domicile</b>           | Coiffure  |                                   |
| <b>Nord Couverture</b>                          | Charpente, Couverture, Zinguerie.   | 137, rue de Péronne               |
| <b>Object'Tiffs</b>                             | Coiffure  | 19, rue Grande Campagne           |
| <b>Pistache</b>                                 | Epicerie, Superettes,<br>Supermarchés                                       | 11, rue Demesmay                  |
| <b>Plaisir des sens</b>                         | Instituts de beauté, Soins,<br>Esthétique                                   | 7 bis, rue de Roubaix             |
| <b>Poissonnerie</b>                             | Poissonneries   | Devant l'église                   |
| <b>Pompes Funèbres Marbrerie</b>                | Pompes funèbres   | 9, rue Grande Campagne            |

|   |   |                                       |
|---|---|---------------------------------------|
| <b>Dancoisne</b>                              | Taxis, Transport de Voyageurs                                   |                                       |
| <b>Pompes Funèbres Unger-Descatoire</b>       | Pompes funèbres   | 99, rue de Roubaix                    |
| <b>Prise Direct</b>                           | Electricité   | 17, rue de Wachemy                    |
| <b>Ramonage Francis</b>                       | Ramonage  | 87, rue du riez                       |
| <b>Reflets de sable</b>                       | Artistes : peinture, sculpture<br>Création, Cadeaux, Décoration | 37, rue du Riez                       |
| <b>Relook'in</b>                              | Coiffure  | 14, place du Gal de Gaulle            |
| <b>Rêve'Elle Lui</b>                          | Prêt-à-porter, Lingerie   | 1 bis, rue Demesmay                   |
| <b>Rose Caffé</b>                             | Pizzerias   | 12, place du Général de Gaulle        |
| <b>SA Promat'Air</b>                          | Climatisation   | 81, rue de Bonnance                   |
| <b>SA Protexy</b>                             | Sols : carrelage, parquet                                       | 81, rue de Bonnance                   |
| <b>Salon de Coiffure Christelle</b>           | Coiffure  | 13, rue du Maresquel                  |
| <b>Salon MB Coiffure</b>                      | Coiffure  | 19, rue Neuve                         |
| <b>SARL HB Menuiseries</b>                    | Menuiserie  | 8, rue Haute                          |
| <b>SARL Pascal Wiplié</b>                     | Peintures, Revêtements de murs                                  | 38, rue de Lille                      |
| <b>SCP Lesage et Potié, Notaires associés</b> | Agences Immobilières, Notaires                                  | 28, rue Demesmay                      |
| <b>Sellerie du Bois Le ville</b>              | Animaux (élevage, soins, vente)                                 | 51, rue de Wachemy - Bois le Ville    |
| <b>Shampoo</b>                                | Coiffure  | CC Leclerc - rue du Maresquel         |
| <b>SIMON Matériaux</b>                        | Bois de chauffage, Charbon                                      | 83, rue de Roubaix                    |
| <b>So Elles</b>                               | Prêt-à-porter, Lingerie   | 29, rue de Roubaix                    |
| <b>Station Service Leclerc</b>                | Stations Services   | CC Leclerc - rue du Maresquel         |
| <b>Step'Auto</b>                              | Garages   | Grand place                           |
| <b>Talme Rénovation</b>                       | Artisans travaux divers<br>Electricité<br>Plâtrerie, Isolation  | 2A, rue d'Huquinville                 |
| <b>Taxi de la Gare</b>                        | Taxis, Transport de Voyageurs                                   | 99, rue de Roubaix                    |
| <b>Templeuv'Optique Monique Stien</b>         | Opticiens   | 3, rue Demesmay                       |
| <b>The British Tapin's Pub</b>                | Pubs, Discothèque   | 127, rue Neuve                        |
| <b>Toilettage du Pévèle</b>                   | Animaux (élevage, soins, vente)                                 | 7 ter, rue Grande Campagne            |
| <b>Voyages Leclerc</b>                        | Agences de voyages  | CC Leclerc - 29, rue du Maresquel     |
| <b>Soins Santé</b>                            | Association   | 20 Rue de Roubaix, 59242<br>Templeuve |

Templeuve-en-Pévèle accueille de nombreux professionnels de la santé, on compte notamment :

- 3 chirurgiens-dentistes
- 4 infirmiers
- 7 masseurs Kinésithérapeutes dont 3 kiné osthéopathes
- 7 médecins généralistes et 1 dermato vénérologue
- 3 orthophonistes
- 1 pédicure podologue
- 4 psychologues
- 1 diététicienne
- 1 psychomotricien

A ces professionnels, il faut ajouter, 2 pharmacies et 1 maison de retraite

L'activité de restauration s'est fortement développée et vient dynamiser le centre-bourg.

On comptait en 2010, 104 établissements implantés sur Templeuve-en-Pévèle, pour 834 emplois selon les données de l'UNISAT répartis dans différents secteurs économiques :

|   |  | Etablissements | Hommes | Femmes | Total H/F  |
|---|--|----------------|--------|--------|------------|
| <b>Total zone géographique</b>              |  | <b>104</b>     |        |        | <b>834</b> |
| <b>Résultats provisoires au 31.12. 2010</b> |  |                |        |        |            |
| Code  | Libellé activité économique NAF 732      | Etablissements | Hommes | Femmes | Total H/F  |
| 6622Z                                       | Act. des agents & courtiers d'assurances | 1              |        |        | 3          |
| 8690E                                       | Act. rééduc. appareillag. & pédic.-podo. | 1              |        |        | 2          |
| 7490B                                       | Act. spéc. scientif. & techniq. diverses | 1              |        |        | 4          |
| 6810Z                                       | Activité marchands de biens immobiliers  | 1              |        |        | 4          |
| 6920Z                                       | Activités comptables                     | 1              |        |        | 1          |
| 9312Z                                       | Activités de clubs de sports             | 5              |        |        | 21         |
| 8010Z                                       | Activités de sécurité privée             | 1              |        |        | 5          |
| 7311Z                                       | Activités des agences de publicité       | 1              |        |        | 1          |
| 7911Z                                       | Activités des agences de voyage          | 1              |        |        | 3          |
| 9491Z                                       | Activités des organisations religieuses  | 1              |        |        | 1          |
| 6420Z                                       | Activités des sociétés holding           | 1              |        |        | 15         |
| 6910Z                                       | Activités juridiques                     | 1              |        |        | 13         |
| 7500Z                                       | Activités vétérinaires                   | 1              |        |        | 4          |
| 5229B                                       | Affrètement & organisation des transp.   | 1              |        |        | 1          |
| 6831Z                                       | Agences immobilières                     | 1              |        |        | 4          |
| 8810A                                       | Aide à domicile                          | 2              |        |        | 105        |
| 9001Z                                       | Arts du spectacle vivant                 | 2              |        |        | 3          |
| 9499Z                                       | Aut. org. fonctionnant par adh. volont.  | 1              |        |        | 4          |
| 8559B                                       | Autres enseignements                     | 1              |        |        | 17         |
| 6419Z                                       | Autres intermédiations monétaires        | 4              |        |        | 17         |
| 9609Z                                       | Autres services personnels n.c.a.        | 1              |        |        | 1          |
| 9601B                                       | Blanchisserie-teinturerie de détail      | 1              |        |        | 2          |
| 1071C                                       | Boulangerie et boulangerie-pâtisserie    | 2              |        |        | 13         |
| 4753Z                                       | Cd tapis moquette & revêt. mur sol (ms)  | 1              |        |        | 8          |
| 9602A                                       | Coiffure                                 | 4              |        |        | 10         |
| 4621Z                                       | Com gros céréal. tab. brt & alim. bétail | 1              |        |        | 21         |
| 4776Z                                       | Com. dét. fleur plante anim. cie + alim. | 1              |        |        | 1          |
| 4771Z                                       | Com. dét. habillement en mag. spécialisé | 1              |        |        | 2          |
| 4722Z                                       | Com. dét. viande & prdt avec viande (ms) | 2              |        |        | 6          |
| 4511Z                                       | Comm. de voiture & véhicule auto. léger  | 3              |        |        | 10         |
| 4773Z                                       | Comm. dét. produits pharmaceutiques (ms) | 2              |        |        | 11         |
| 4759B                                       | Comm. détail autres équipements du foyer | 1              |        |        | 1          |
| 4730Z                                       | Comm. détail carburant en mag. spéciali. | 1              |        |        | 6          |
| 4778B                                       | Comm. détail de charbons & combustibles  | 1              |        |        | 5          |
| 4651Z                                       | Comm. gros ordi. éqpt périph. & logiciel | 1              |        |        | 3          |
| 4634Z                                       | Commerce de gros de boissons             | 3              |        |        | 49         |
| 4669A                                       | Commerce de gros de matériel électrique  | 1              |        |        | 4          |
| 4649Z                                       | Commerce gros d'autres biens domestiques | 1              |        |        | 8          |
| 7022Z                                       | Conseil pr affaire & aut. cons. gestion  | 1              |        |        | 1          |
| 4120A                                       | Construction de maisons individuelles    | 1              |        |        | 1          |
| 5630Z                                       | Débits de boissons                       | 1              |        |        | 2          |
| 8520Z                                       | Enseignement primaire                    | 1              |        |        | 9          |
| 2332Z                                       | Fab. produit construct. en terre cuite   | 1              |        |        | 23         |
| 2611Z                                       | Fabrication de composants électroniques  | 1              |        |        | 2          |
| 6630Z                                       | Gestion de fonds                         | 1              |        |        | 1          |
| 8710A                                       | Hébergmt médicalisé pour personnes âgées | 1              |        |        | 59         |

|       |  |   |  |     |
|-------|--|---|--|-----|
| 4711F | Hypermarchés                             | 1 |  | 193 |
| 7112B | Ingénierie, études techniques            | 1 |  | 3   |
| 4616Z | Int. comm. textile, habilitt & assimil.  | 1 |  | 2   |
| 8690B | Laboratoires d'analyses médicales        | 1 |  | 6   |
| 8121Z | Nettoyage courant des bâtiments          | 1 |  | 1   |
| 8219Z | Photocopie & aut. act. spé. sout. bureau | 2 |  | 6   |
| 8623Z | Pratique dentaire                        | 3 |  | 3   |
| 5914Z | Projection de films cinématographiques   | 1 |  | 8   |
| 9521Z | Réparation prdts électroniq. grd public  | 1 |  | 3   |
| 5629A | Restauration collective sous contrat     | 1 |  | 4   |
| 5610A | Restauration traditionnelle              | 4 |  | 14  |
| 9603Z | Services funéraires                      | 1 |  | 3   |
| 9602B | Soins de beauté                          | 2 |  | 3   |
| 4711C | Supérettes                               | 1 |  | 11  |
| 6619A | Support juridiq. gest. patrimoine mobil. | 2 |  | 3   |
| 2561Z | Traitement et revêtement des métaux      | 1 |  | 15  |
| 1031Z | Transf. et conserv. de pommes de terre   | 1 |  | 9   |
| 4932Z | Transports de voyageurs par taxis        | 1 |  | 1   |
| 4941A | Transports routiers de fret interurbains | 1 |  | 11  |
| 4399C | Trav. maçon. gle & gros oeuvre bâtiment  | 3 |  | 9   |
| 4391B | Travaux de couverture par éléments       | 2 |  | 11  |
| 4334Z | Travaux de peinture et vitrerie          | 1 |  | 4   |
| 4331Z | Travaux de plâtrerie                     | 2 |  | 10  |
| 4312A | Travaux de terrassement courants         | 1 |  | 7   |
| 4322A | Travaux instal. eau & gaz en tous locaux | 1 |  | 1   |
| 4321A | Travaux instal. électriq. ds tous locaux | 2 |  | 6   |

La majeure partie des entreprises de Templeuve-en-Pévèle est insérée dans le tissu urbain mixte du bourg, voire dans les écarts. Il y a cependant deux exceptions.

La briqueterie qui est implantée à l'écart de l'urbanisation, sur son site originel d'exploitation, entre le Fayel et Canchomprez. D'autre part, les entreprises Promatair, Promaclim et Financair (même site d'activité) sont implantées dans la vallée de la Marque, à l'écart de toute urbanisation. Ces deux localisations spécifiques répondent à des logiques différentes : besoin de la proximité de matière première pour la briqueterie ; opportunité foncière pour les autres.

Il n'y a pas, à proprement parler, de zone d'activité organisée à Templeuve-en-Pévèle.

Dans le bourg, on trouve certains types de localisation préférentielle :

- Services et commerces sont implantés préférentiellement au centre ville, (le long des rues de Roubaix et Demesmay, avec un secteur étonnamment creux autour de la place du Général De Gaulle), à proximité de la Gare.
- Le supermarché Leclerc et sa galerie créent un nouveau pôle à proximité du centre ville.
- Les abords de la gare accueillent un grand site d'activité avec l'entreprise Desprez (semencier). La pérennité de la vocation à usage d'activité de ce site est à questionner au regard des enjeux qu'il présente en terme de désenclavement de la gare, de mobilité et de densification de l'urbanisation.

Il existe en projet la création par la CCPP de la zone de la Croisette qui permettrait d'offrir une offre complémentaire à la zone d'activité de Capelle en Pévèle avec l'accueil d'activités sur une surface plus importante.

### 3.4.2. L'activité agricole

L'espace agricole de Templeuve-en-Pévèle couvre une partie importante du territoire, avec une superficie agricole utilisée de 476 hectares en 2010.

Jusqu'en 2000, les données du recensement agricole montre un net recul de ces activités, avec 47 exploitations en 1988 et seulement 22 en 2000. Entre 2000 et 2010, cette tendance s'inverse et le nombre d'exploitations agricoles remonte légèrement.

Source recensement agricole 2010

|  | 2010 | 2000 |
|--|------|------|
| Nombre d'exploitations   | 25   | 22   |
| Nombre de chefs d'exploitation et de coexploitants                           | 27   |      |
| Nombre total d'actifs sur les exploitations (en UTA, équivalent temps plein) | 45   | 32   |
| Superficie agricole utilisée des exploitations (ha)                          | 476  | 612  |
| SAU moyenne des exploitations (ha)   | 19   |      |
| Part des terres labourables  | 83%  |      |
| Part des superficies toujours en herbe                                       | 16%  |      |

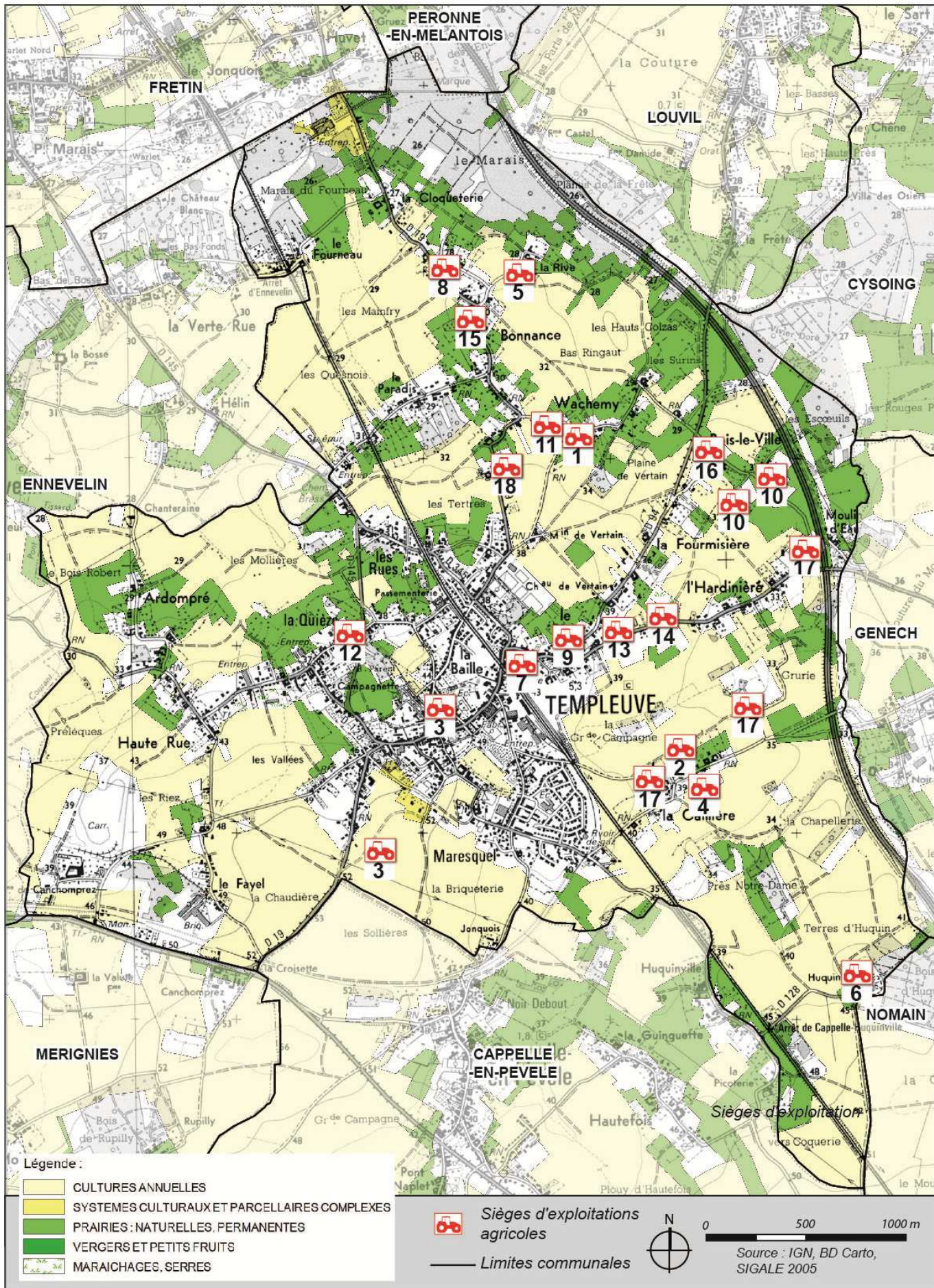
Dans le cadre du diagnostic agricole, les exploitants de la commune et ceux ayant des terrains sur la commune ont été rencontrés. Il leur a été demandé de remplir un questionnaire afin d'obtenir des informations précises. Le questionnaire agricole portant sur :

- - le type de culture ou d'élevage pratiqué,
- - la localisation des terres exploitées notamment à proximité du village,
- - la localisation du siège d'exploitation,
- - les cheminements de siège à parcelle et de parcelle à parcelle,
- - si l'exploitation est classée (et auquel cas, quel périmètre de protection),
- - la structure juridique de l'exploitation et la répartition entre propriété et fermage,
- - si l'exploitant a des projets d'extension identifiés, de création ou d'abandon de certaines activités,
- - si des perspectives de transmission de l'exploitation sont envisagées.

Liste des exploitants sur le territoire communal en 2015 (source communale) :

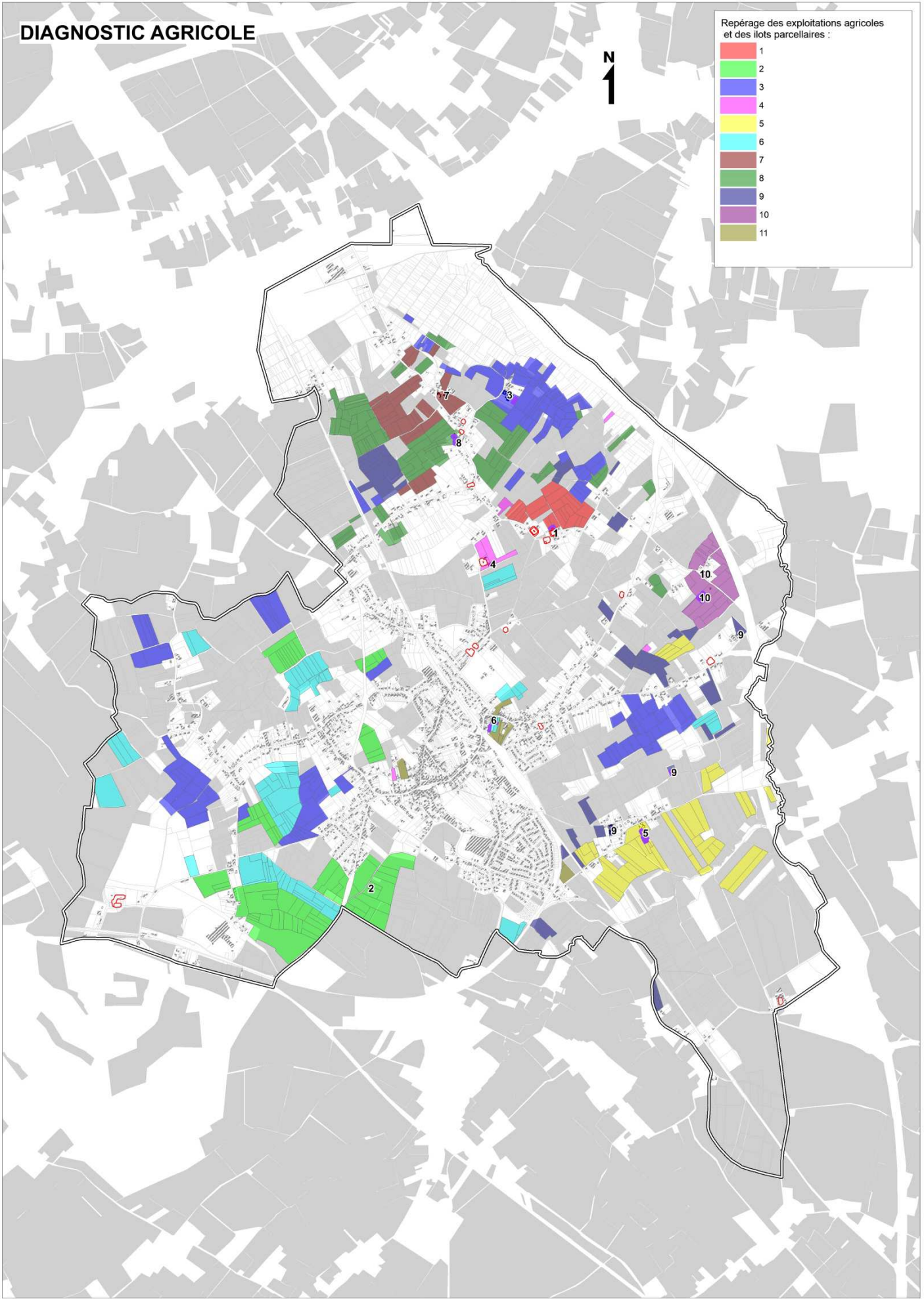
- |  |   |
|--|---|
| <b>1. Pierre BARY</b><br>21, rue de Wachemy                                      | <b>10. Henri HUBAUT</b><br>49, rue de Wachemy           |
| <b>2. Felix Bertrant</b><br>65, rue de la Caillère                               | <b>11. Jean-Philippe LEPOUTRE</b><br>13, rue de Wachemy |
| <b>3. Michel CONDETTE</b><br>5, rue Delmer                                       | <b>12. Bertrand LESAFFRE</b><br>102, rue de la Quièze   |
| <b>4. Pierre CRINQUETTE</b><br>50, rue de la Caillère                            | <b>13. Francois DELANNOY</b><br>71 rue de la Laittière  |
| <b>5. Jean-Yves DELAHAYE</b><br>4, rue de la Rive                                | <b>14. Camille MINET</b><br>13, rue de l'Hardinière     |
| <b>6. Mrs Victor et Michel DESPREZ</b><br>Ferme d'Huquinville                    | <b>15. Pierre MONNET</b><br>15, rue de Bonnance         |
| <b>7. Gérard DOUTRELUNGNE</b><br>12, rue du Riez                                 | <b>16. Michel MOREAU</b><br>27, Bois le Ville           |
| <b>8. GAEC DUBOIS Frères<br/>Damien et Olivier DUBOIS</b><br>38, rue de Bonnance | <b>17. André ROSE</b><br>52, rue des Quatre Cornets     |
| <b>9. Pierre DUBOIS</b><br>1, rue de la Fourmisière                              | <b>18. Matthieu GYSELINKX</b><br>Rue de péronne         |

Dans le cadre du diagnostic agricole 11 exploitants ont été rencontrés



# DIAGNOSTIC AGRICOLE

N  
1





## **3.5. LES CONTRAINTES ET PROTECTIONS PARTICULIERES LIEES A L'ACTIVITE ECONOMIQUE**

---

### ***3.5.1. Les installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation***

---

On compte 4 Installations Classées pour la Protection de l'Environnement sur le territoire communal :

- BRIQUETERIES DU NORD
- BRIQUETERIES DU NORD SA
- CRINQUETTE PIERRE
- TEMPLEUVE-EN-PÉVÈLE DISTRIBUTION (Leclerc)

Parmi ces ICPE, on trouve une installation agricole classée, CRINQUETTE PIERRE, relative à l'élevage de porcs (621 porcs sur l'exploitation).

### ***3.5.2. Les sites et sols pollués***

---

D'après la base de données BASOL du Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable seul un site pollué est inventorié.

La société MAERTEN a exploité un dépôt de liquides inflammables sur le site situé 39 rue de Lille à Templeuve-en-Pévèle.

Le site a fait l'objet d'une autorisation d'exploiter en date du 16 janvier 1974 pour un dépôt de liquides inflammables de 2ème catégorie comprenant :

- une cuve enterrée de 40 m<sup>3</sup> de fuel domestique
- une cuve aérienne de 35 m<sup>3</sup> de fuel domestique
- une cuve enterrée de 5,5 m<sup>3</sup> de fuel domestique
- une cuve enterrée de 100 m<sup>3</sup> de fuel domestique

Les archives administratives nous informent que les cuves enterrées de 40 et 5,5 m<sup>3</sup> et la cuve aérienne de 35 m<sup>3</sup> ont bien été mises en fonctionnement, mais nous ne possédons aucune information concernant l'éventuelle mise en service de la cuve enterrée de 100 m<sup>3</sup>.

### ***3.5.3. Transport de matières dangereuses***

---

Templeuve-en-Pévèle est concernée par le transport de matières dangereuses lié à l'autoroute A23 et aux voies ferrées.

Une matière dangereuse est une substance qui – par ses propriétés physiques ou chimiques ou par la nature des réactions qu'elle est susceptible de mettre en œuvre – peut présenter un danger grave pour l'homme – les biens ou l'environnement.

Le risque de transport de marchandises dangereuses, ou risque TMD, est consécutif à un accident se produisant lors du transport de ces marchandises par voie routière, ferroviaire, voie d'eau ou canalisations. Le transport de matières dangereuses concerne principalement les voies routières (2/3 du trafic en tonnes kilomètre) et ferroviaires (environ 1/3 du trafic); la voie d'eau et la voie aérienne participent à moins de 5% du trafic.

Afin d'éviter la survenue d'accidents lors du transport de marchandises dangereuses, plusieurs législations ont été mises en place :

Les transports intérieurs français sont règlementés par l'arrêté interministériel du 1er juin 2001 modifié dit arrêté A.R.D. pour le TMD par route, l'arrêté du 5 juin 2001 modifié dit R.I.D. pour le TMD par voie ferrée et l'arrêté du 5 décembre 2002 modifié dit arrêté A.D.N.R. pour le TMD par voie fluviale.

Les transports par canalisations sont règlementés par groupes de produits transportés :

- ✓ Pour les gaz combustibles par le décret n°85-1108 du 15 octobre 1985 relatif au régime de transport et les arrêtés des 11 mai 1970 et 4 août 2006 portant règlement de la sécurité.

- ✓ Pour les hydrocarbures liquide ou liquéfiés par le décret n°59-998 du 14 août 1959 et l'arrêté du 21 avril 1989 fixant règlement de sécurité pour les pipelines.
- ✓ Pour les produits chimiques par le décret n°65-881 du 18 octobre 1965 et l'arrêté du 6 décembre 1982 portant règlement de sécurité.

## 4. LES EQUIPEMENTS

### 4.1. LES EQUIPEMENTS DE SUPERSTRUCTURE

#### 4.1.1. L'enseignement

La commune de Templeuve-en-Pévèle comporte des établissements scolaires (publics et privé) de niveaux maternelle et primaire.

##### Evolution des classes d'âge scolaire

Entre 1975 et 2009, on constate une nette diminution du nombre d'enfants de 0 à 9 ans, nouvelle démonstration du vieillissement de la population

Les mêmes observations sont valables pour les enfants de 0 à 14 ans.

|                   | 1975        | 1982        | 1990        | 1999        | 2009        |
|-------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| <b>0-9 ans</b>    | <b>932</b>  | <b>774</b>  | <b>677</b>  | <b>686</b>  | <b>587</b>  |
| (%)               | (18,3%)     | (14,6%)     | (12,6%)     | (11,8%)     | (10,2%)     |
| <b>0-14 ans</b>   | <b>1336</b> | <b>1333</b> | <b>1092</b> | <b>1096</b> | <b>898</b>  |
| (%)               | (26,2%)     | (25,2%)     | (20,3%)     | (18,9%)     | (15,6%)     |
| <b>Population</b> | <b>5085</b> | <b>5289</b> | <b>5371</b> | <b>5778</b> | <b>5767</b> |

Source : INSEE

##### Evolution des naissances

- Une augmentation du nombre de naissances à Templeuve-en-Pévèle depuis 1975 : c'est parce que le nombre de ménages augmente durant cette période que le nombre de naissances reste stable.
- un taux de natalité en diminution depuis 1975 (vieillessement de la population)

|                       | 1962-1968 | 1968-1975 | 1975-1982 | 1982-1990 | 1990-1999 | 1999-2009 |
|-----------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Naissances            | 379       | 507       | 524       | 529       | 550       | 559       |
| Taux de natalité (‰)  | 15,90     | 16,10     | 14,40     | 12,40     | 11,00     | 10,50     |
| Taux de natalité Nord | 20,50     | 19,40     | 17,20     | 16,70     | 14,40     | 14,30     |

Source : INSEE

##### Scolarisation des jeunes

- Une très forte scolarisation des enfants avant le primaire. Le taux de scolarisation des enfants de 2 à 5 ans est supérieur à la moyenne départementale (82,9% des enfants de 2 à 5 ans du Nord sont scolarisés, contre 84,7% à Templeuve-en-Pévèle)
- 77.5 % des Templeuvois de 3 à 11 ans sont scolarisés à Templeuve-en-Pévèle

| âge atteint en 1999 | ensemble | Non scolarisés |               | Scolarisés dans la même commune |        | Scolarisés hors de la commune |               |
|---------------------|----------|----------------|---------------|---------------------------------|--------|-------------------------------|---------------|
|                     |          |                |               |                                 |        |                               |               |
| 3ans                | 53       | 28             | <b>52.8 %</b> | 21                              | 39.6 % | 4                             | <b>7.5 %</b>  |
| 4 ans               | 64       | 5              | 7.8 %         | 56                              | 87.5 % | 3                             | <b>4.7 %</b>  |
| 5ans                | 56       | 2              | 3.6 %         | 44                              | 68.7 % | 10                            | <b>1.5 %</b>  |
| 6 ans               | 63       | 1              | 1.6 %         | 51                              | 80.9 % | 11                            | <b>17.5 %</b> |
| 7 à 11 ans          | 352      | 5              | 1.4 %         | 284                             | 80.6 % | 63                            | <b>17.9 %</b> |
| 12 à 15 ans         | 311      | 1              | 0.3 %         | 25                              | 8.0 %  | 285                           | 91.6 %        |
| 16 a 18 ans         | 235      | 8              | 3.5 %         | 12                              | 5.1 %  | 215                           | 91.4 %        |
| 19 à 24 ans         | 552      | 220            | 39.8 %        | 6                               | 1.0 %  | 326                           | 59.0 %        |
| 25 ans ou plus      | 3976     | 3950           | 99.3 %        | 1                               | 0.02 % | 25                            | 0.6 %         |

Source INSEE

### Effectifs des écoles maternelles et primaires 2015-2016 :

- Des écoles chargées, notamment dans les petites classes
- Près de 90% des enfants scolarisés dans les écoles publiques habitent Templeuve-en-Pévèle

|                  | Marie Navart | Jules Verne | Saint Martin<br>(Groupe scolaire privé) |
|------------------|--------------|-------------|---|
| Nombre de classe | 8 classes    | 8 classes   | 9 classes                               |
| TPS/PS           | 29           | 25          | 31                                      |
| PS/MS            | 29           | 26          | 27                                      |
| GS               | 29           | 20          | 26                                      |
| CP               | 28           | 18          | 27                                      |
| CE               | 24           | 25          | 27                                      |
| CE2              | 24           | 20          | 19                                      |
| CE2/CM1          |              |             | 22                                      |
| CM1              | 26           | 28          |   |
| CM1/CM2          |              |             | 21                                      |
| CM2              | 26           | 18          | 21                                      |
|                  |              |             |   |
| <b>TOTAL</b>     |              |             |   |
| MATERNELLE       | 87           | 71          | 84                                      |
| ELEMENTAIRE      | 128          | 109         | 137                                     |

Source : Mairie de Templeuve-en-Pévèle (année 2015-2016)

#### **4.1.2. Les équipements administratifs**

Templeuve-en-Pévèle est chef-lieu de Canton, cette ville joue ainsi un rôle de bourg centre par rapport aux petites communes rurales environnantes. A ce titre, Templeuve-en-Pévèle accueille des équipements administratifs variés.

Le premier des équipements administratifs de Templeuve-en-Pévèle est sa Mairie. Elle a été transférée du centre-ville au château Baratte (propriété de la commune depuis 1960). L'ancienne Mairie (d'une architecture remarquable), située à l'angle de la rue Demesmay et de la rue Neuve a gardé certains services et certaines fonctions (la grande salle, notamment, sert régulièrement à des réunions publiques ou réceptions municipales).

Certains services municipaux sont implantés dans d'autres sites du bourg, comme par exemple, les services techniques à proximité de l'école Mme Lequin.

Templeuve-en-Pévèle possède une antenne de la Communauté de Communes de Pévèle Carembault (et du SIPEM), au 85 rue de Roubaix.

Templeuve-en-Pévèle accueille en outre les équipements suivants :

- une poste, située au centre-ville, rue Demesmay
- un centre de secours (pompiers) rue de Fretin
- une gendarmerie (BMO) rue de Fretin
- un poste de police municipale, implanté en centre-ville, rue Neuve
- l'antenne de Seclin de la mission locale (ANPE) organise des permanences dans l'ancienne Mairie : trois demi-journées par semaine.

Templeuve-en-Pévèle dépend d'équipements implantés sur d'autres communes :

- centre EDF (Douai)
- Office du Tourisme de la Pévèle (Cysoing)

#### **4.1.3. Les équipements sanitaires et sociaux**

La commune de Templeuve-en-Pévèle se distingue par la présence d'une maison de retraite de 50 lits, située en centre-ville, rue Demesmay.

En outre, Templeuve-en-Pévèle dispose d'un centre médico-scolaire et d'une antenne AMDR situés au centre ville, rue de Roubaix.

Enfin, Templeuve-en-Pévèle accueille de nombreux professionnels de la santé, on compte notamment :

- 3 chirurgiens-dentistes
- 4 infirmiers
- 7 masseurs Kinésithérapeutes
- 4 médecins généralistes et 1 dermato vénérologue
- 3 orthophonistes
- 1 pédicure podologue.

A ces professionnels, il faut ajouter, 2 pharmacies et 1 opticien.

#### ***4.1.4. Les équipements socioculturels***

---

La commune de Templeuve-en-Pévèle comporte un certain nombre d'équipements socioculturels, reflétant ainsi le dynamisme des associations de Templeuve-en-Pévèle.

Les deux salles de Cinéma présentes au centre bourg (rue d'Orchies et rue Neuve), gérées conjointement, font de Templeuve-en-Pévèle une ville rayonnante sur la Pévèle. Selon une étude de la communauté de communes du pays de Pévèle, les cinémas font environ 80 000 entrées par an dont 20% de Templeuvois.

L'espace socioculturel abrite, en plus d'une bibliothèque (bibliothèque pour tous) et d'un cybercentre, diverses salles qui permettent aux associations Templeuvoises de mener nombre d'activités :

- Salle de danse,
- Salle de solfège
- Auditorium

L'espace socioculturel a fait l'objet récemment d'une rénovation. Il est situé au centre ville, rue de Roubaix à proximité immédiate d'autres équipements :

- Une salle polyvalente / salle de sports
- Une salle des fêtes
- Un boulodrome couvert
- Une halte garderie
- Un terrain de pratique sportive découvert

L'ensemble offre un pôle d'équipements socioculturels et sportifs en centre ville, à proximité immédiate de l'école Mme Lequin. Bien que situé en centre ville, ce pôle d'équipements souffre d'enclavement.

#### ***4.1.5. Les équipements sportifs***

---

La commune compte de nombreuses associations sportives. Elles s'entraînent dans différents sites.

Les terrains de football se situent à proximité du château Baratte. La commune possède un terrain d'honneur (avec une tribune d'environ 100 places) et 6 terrains annexes.

A proximité des équipements footballistiques, une salle accueille 1350 m<sup>2</sup> de court de tennis couverts.

La salle de sport se situe à proximité du centre socioculturel (qui lui-même compte une salle de danse, voir ci-dessus).

## 4.2. LES EQUIPEMENTS D'INFRASTRUCTURE

---

### 4.2.1. La voirie

---

La commune de Templeuve-en-Pévèle est traversée par l'autoroute A23 Lille Valenciennes selon une direction nord-ouest / Sud-est. Cette autoroute longe la limite communale de Templeuve-en-Pévèle. Il n'y a pas d'échangeur sur la commune de Templeuve-en-Pévèle. Les échangeurs les plus proches se situent à Villeneuve d'Ascq (nœud autoroutier des 4 Cantons, (11 Km de Templeuve-en-Pévèle) et à Orchies (11 Km).

Un échangeur autoroutier entre Genech et Templeuve-en-Pévèle est prévu au schéma directeur de développement et d'urbanisme de Lille Métropole. Il est en cours d'études par les services de l'Etat et du Département (car il se réaliserait concomitamment avec une nouvelle voie départementale). L'autoroute A 23 fait l'objet d'un classement au titre des transports terrestres bruyants.

La Route Départementale 549 est tangente à la commune de Templeuve-en-Pévèle. En effet, la RD 549 longe la limite communale sud-est de Templeuve-en-Pévèle sur une longueur approximative de 1,5 Km. Cet axe routier est un des principaux axes routiers (hors autoroute) qui sillonnent la Pévèle. La RD 549 relie Pont-à-Marcq (et avant cela, Seclin) à Orchies. La RD 549 fait l'objet d'un classement au titre des transports terrestres bruyants.

Bien qu'inexistant à l'heure actuelle, et fortement conditionné par la réalisation de l'échangeur sur l'A 23, c'est le moment de parler du futur contournement de Templeuve-en-Pévèle. Ce futur contournement devrait en effet permettre de joindre l'autoroute A 23 à la départementale 549 (en passant toutefois par la RD 19). Sans entrer dans le détail des polémiques autour de cet équipement routier, citons quelques enjeux de ce futur contournement :

A l'échelle de la commune de Templeuve-en-Pévèle, il permettrait d'offrir une alternative à la rue de Roubaix pour la circulation de transit, et permettrait un point de franchissement aisé de la voie ferrée, indépendamment de l'intensité du trafic qu'elle supporte (aujourd'hui, le franchissement automobile des passages à niveau entraîne des difficultés de circulation aux heures de pointe).

A l'échelle de la commune encore, l'enjeu de maintien des liaisons douces de part et d'autre de cet équipement est important. En effet, il traversera des chemins ruraux intéressants à maintenir (dont certains sont inscrits au PDIPR, voir à la fin de ce paragraphe).

La réalisation parallèle du contournement de Pont-à-Marcq, risque d'entraîner une hausse considérable du trafic en faisant un raccourci entre l'A 23 (futur échangeur de Templeuve-en-Pévèle) et l'A 1 (échangeur de Seclin). C'est la raison pour laquelle le Schéma Directeur de Développement et d'Urbanisme de Lille a inscrit l'option de ne réaliser l'échangeur et les contournements qu'en même temps (ou après) le contournement autoroutier sud-est de Lille.

La commune de Templeuve-en-Pévèle est traversée par d'autres routes départementales de moindre importance. Elles traversent toutes le bourg :

**La RD 145** relie le centre de Fretin à Templeuve-en-Pévèle. Son passage sur la commune de Templeuve-en-Pévèle est limité, puisqu'elle n'est longue que de 1Km approximativement. En fait, la RD 145, après son carrefour avec la rue Les rues a été déviée de son tracé historique (empruntant justement la rue Les rues, puis l'avenue Georges Baratte) pour rejoindre rapidement la rue de la Quièze et la sortie sud du bourg de Templeuve-en-Pévèle. Ses caractéristiques dans la traversée de l'espace aggloméré (elle entre en agglomération au sens du code de la route), ne sont pas celles d'une rue, elles font davantage appel au registre routier. Par exemple, elle n'est le support d'aucune urbanisation (on entend par là qu'elle ne donne pas d'accès direct à des constructions implantées de part et d'autres) ; elle n'est pas équipée de trottoirs, la circulation piétonne reléguée dans les rues qui la traversent (la circulation piétonne « n'a pas lieu d'être » puisque la rue de Fretin ne dessert directement aucune circulation) ; la signalisation (marquage au sol et panneau) ne fait référence qu'au code de la route et à la gestion des automobiles ; enfin, elle traverse des espaces boisés (le bois Parent) qui « l'éloigne » du bourg (on perçoit moins le bourg).

La RD 145 fait l'objet d'un classement au titre des transports terrestres bruyants.

**La RD 19** est le traditionnel axe Nord sud de traversée de Templeuve-en-Pévèle. Elle entre au nord de la commune en traversant la Marque, et un tracé sinueux l'emmène jusqu'au bourg de Templeuve-en-Pévèle dont elle forme l'artère centrale (rues de Roubaix et Demesmay). Elle s'échappe ensuite du

bourg par le sud, suivant un tracé rectiligne et rejoint l'axe majeur de la Pévèle que constitue la RD 549. Dans sa partie nord, son tracé sinueux, son profil modeste et l'urbanisation ancienne diffuse dont elle a été le support (la Cloqueterie, Bonnance) appellent à la prudence les automobilistes (appel pas forcément entendu...) et en font une route rurale pittoresque plus qu'un axe important de communication. Au POS, avant révision, un emplacement réservé au bénéfice du Département prévoyait la modification de son tracé. La RD 19 franchit la voie ferrée par un passage à niveau au centre bourg. La RD 19 traverse le territoire communal sur une distance approximative de 6 Km. La RD 19 fait l'objet d'un classement au titre des transports terrestres bruyants (voir le chapitre consacré au bruit dans l'état initial de l'environnement).

**La RD 128** traverse le territoire communal de Templeuve-en-Pévèle selon une direction nord-ouest / sud-est, sur une distance approximative de 9 Km. Elle permet de relier Ennevelin et Nomain. Elle est le support d'une urbanisation linéaire en direction d'Ennevelin (Haute rue, Ardomez) qui s'est fortement développée ces dernières années. Au sud de la commune elle est le support d'une urbanisation ancienne (Huquinvillie, à cheval sur les communes de Templeuve-en-Pévèle et Cappelle-en-Pévèle) qui n'a pas connu (dans sa partie Templeuvoise) de développement récent. La RD 128 franchit la voie ferrée par un passage à niveau à Huquinvillie.

**La RD 90** relie le bourg de Templeuve-en-Pévèle à Genech, puis Cysoing (et continue ensuite vers le nord). Elle traverse le territoire communal sur une distance approximative de 2Km. Après le franchissement de l'autoroute A 23 (par un pont), elle est le support d'une urbanisation linéaire ancienne et récente importante, jusqu'au bourg : la limite entre l'Hardinière (écart sur la RD 90) et le bourg n'est plus très lisible. La multiplication des accès directs sur cette route départementale et l'étirement de l'urbanisation rend délicate la gestion de la circulation automobile : l'identification du statut de la route est ambivalent (bien que la signalétique soit claire et que le code de la route ne permette pas le doute). En effet, sa morphologie ne permet pas de l'identifier comme une rue de l'agglomération (son tracé est assez rectiligne, il y a absence de croisements, il n'y a pas de trottoir) alors qu'elle supporte une urbanisation quasi continue, bien que peu dense. Il y a donc des dangers (en terme de circulation) inhérents à ce manque de lisibilité, dangers que l'on retrouve souvent dans les secteurs d'extension linéaire de l'urbanisation.

**La RD 94** relie le bourg de Templeuve-en-Pévèle à Louvil et au-delà à Cysoing. Elle traverse le territoire communal sur une distance approximative de 2,5 Km. Elle aussi est le support d'une urbanisation linéaire du bourg (le riez) à la Fourmisière, soulevant les mêmes problèmes que le long de la RD 90.

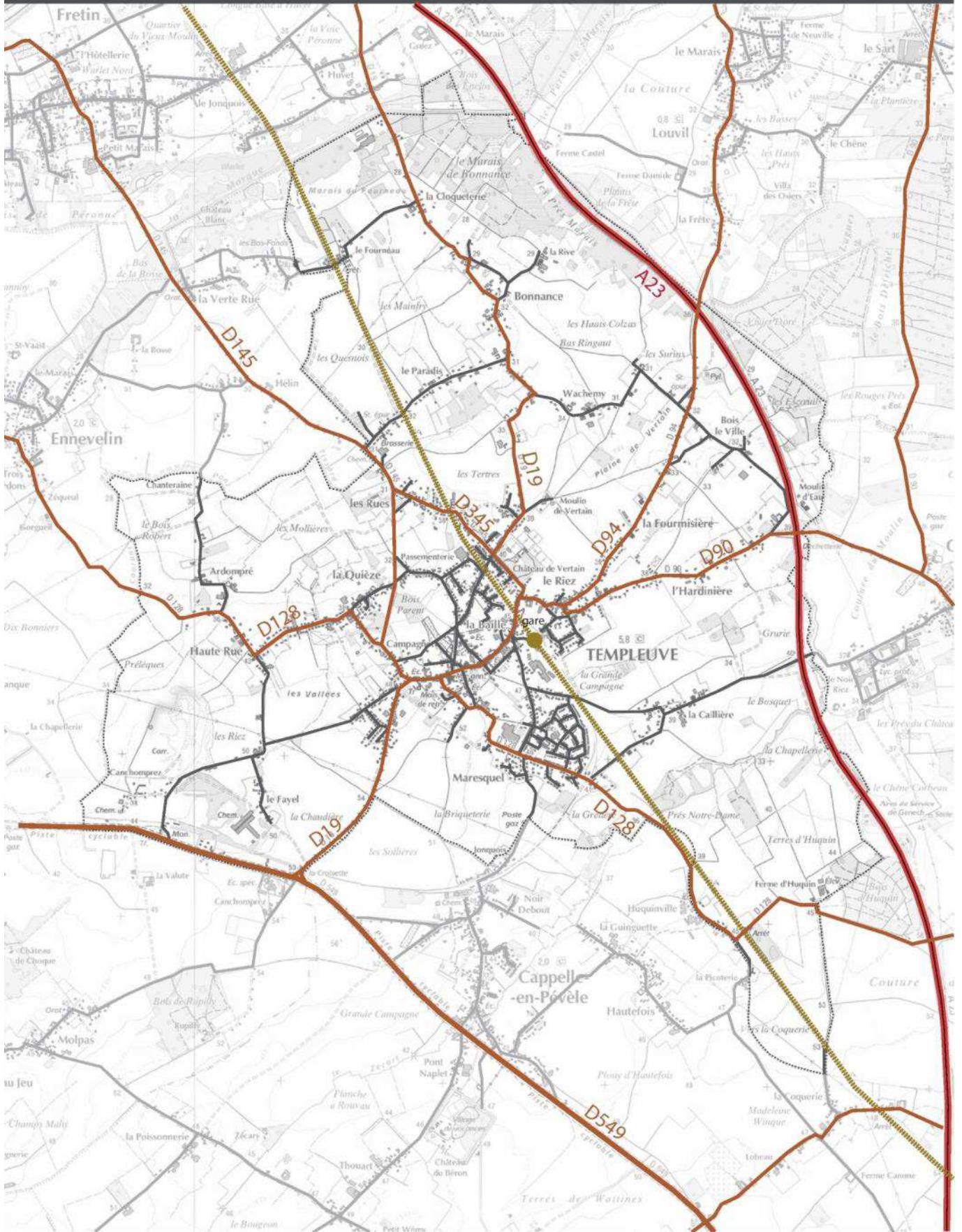
Ce réseau de routes départementales est complété par un réseau de voies communales, qui maillent l'ensemble du territoire communal et le relie aux communes voisines.

Nous pouvons distinguer les voies communales internes au bourg et les voies communales qui en sortent.

Les voies communales du bourg ont été décrites dans le chapitre « urbanisation » (paragraphe « le réseau viaire du bourg »).

Les voies communales qui sillonnent la « campagne » de Templeuve-en-Pévèle sillonnent la campagne selon un maillage large.

# RESEAU VIAIRE



- - - Voies ferrées
- Autoroute
- Réseau départemental
- Réseau communal

limite communale 0 500



Enfin la commune de Templeuve-en-Pévèle se caractérise par un réseau important de voyettes et chemins non carrossables.

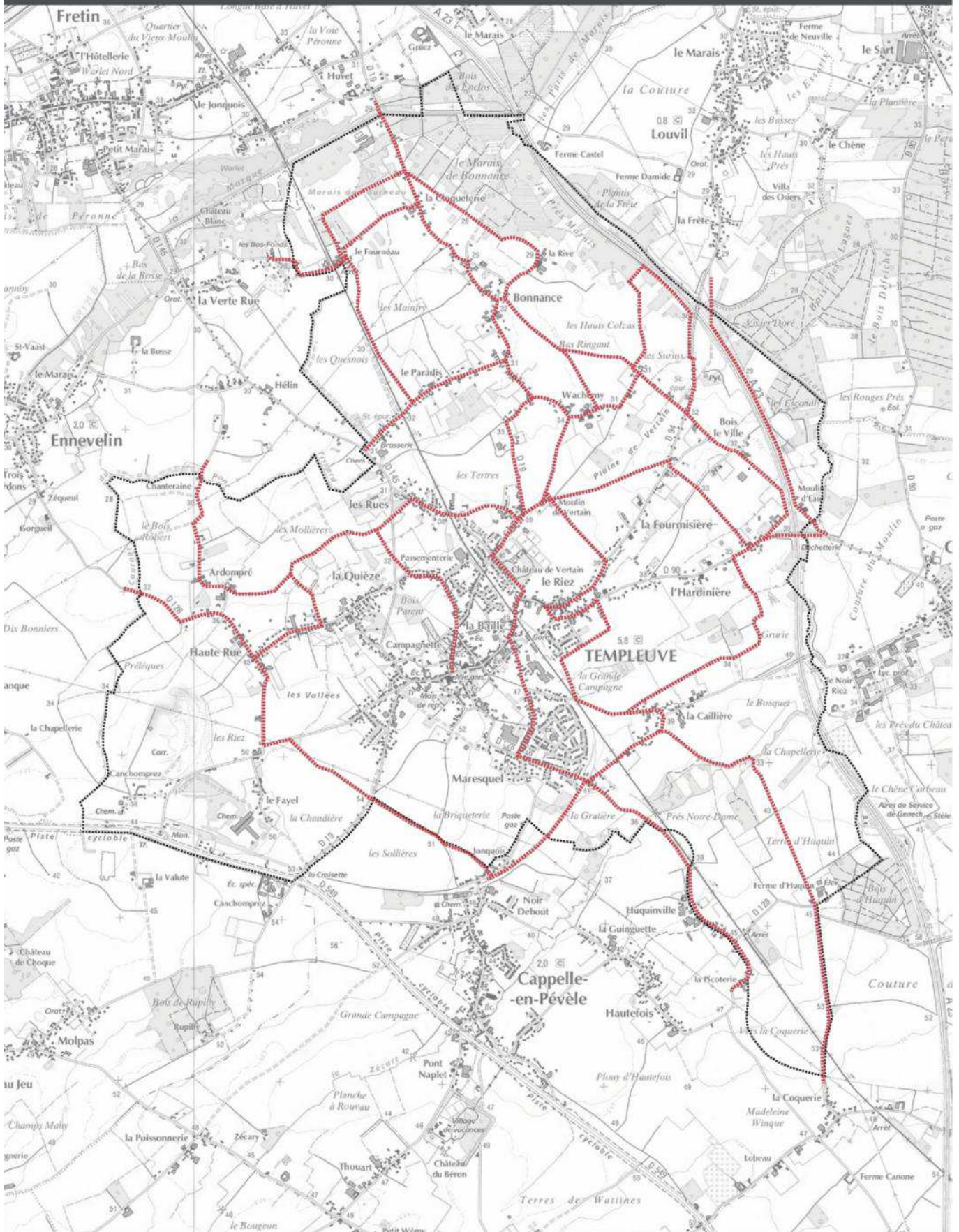
Les voyettes du bourg : toujours étroites, elles permettent de rendre perméables aux piétons les grands îlots formés par le maillage large des rues. Elles sont souvent lisibles et permettent de découvrir Templeuve-en-Pévèle autrement.

#### **Les chemins ruraux (pavés ou en terre)**

On trouve un réseau au maillage large dans l'ensemble de la commune, lisible, constitué notamment de voies pavées. L'exception toutefois est le quart sud-ouest de la commune où la carrière a interrompu les chemins existants.

A noter, l'ancienne voie ferrée qui partait de Templeuve-en-Pévèle et sillonnait la Pévèle, n'est plus praticable à pied, sur le territoire communal de Templeuve-en-Pévèle (sur d'autres communes, l'ancienne voie ferrée a été aménagée). Au sortir de la gare, l'emprise de cette ancienne voie reste lisible, mais aurait besoin d'un réaménagement. Dans son tronçon parallèle à la RD 549, la voie ferrée n'est pas praticable, mais son tracé, souligné de plantations d'arbres, reste lisible.

**Le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)** a inscrit un certain nombre d'itinéraires, empruntant à la fois des rues, des routes et des chemins, afin de les protéger. Ces itinéraires inscrits au PDIPR ne peuvent être interrompus : tout projet d'aménagement qui viendrait interrompre un itinéraire doit permettre de le rétablir. Ce qui est protégé, c'est la capacité à aller d'un point A vers un point B, ce n'est pas le tracé exact du chemin qui y mène.

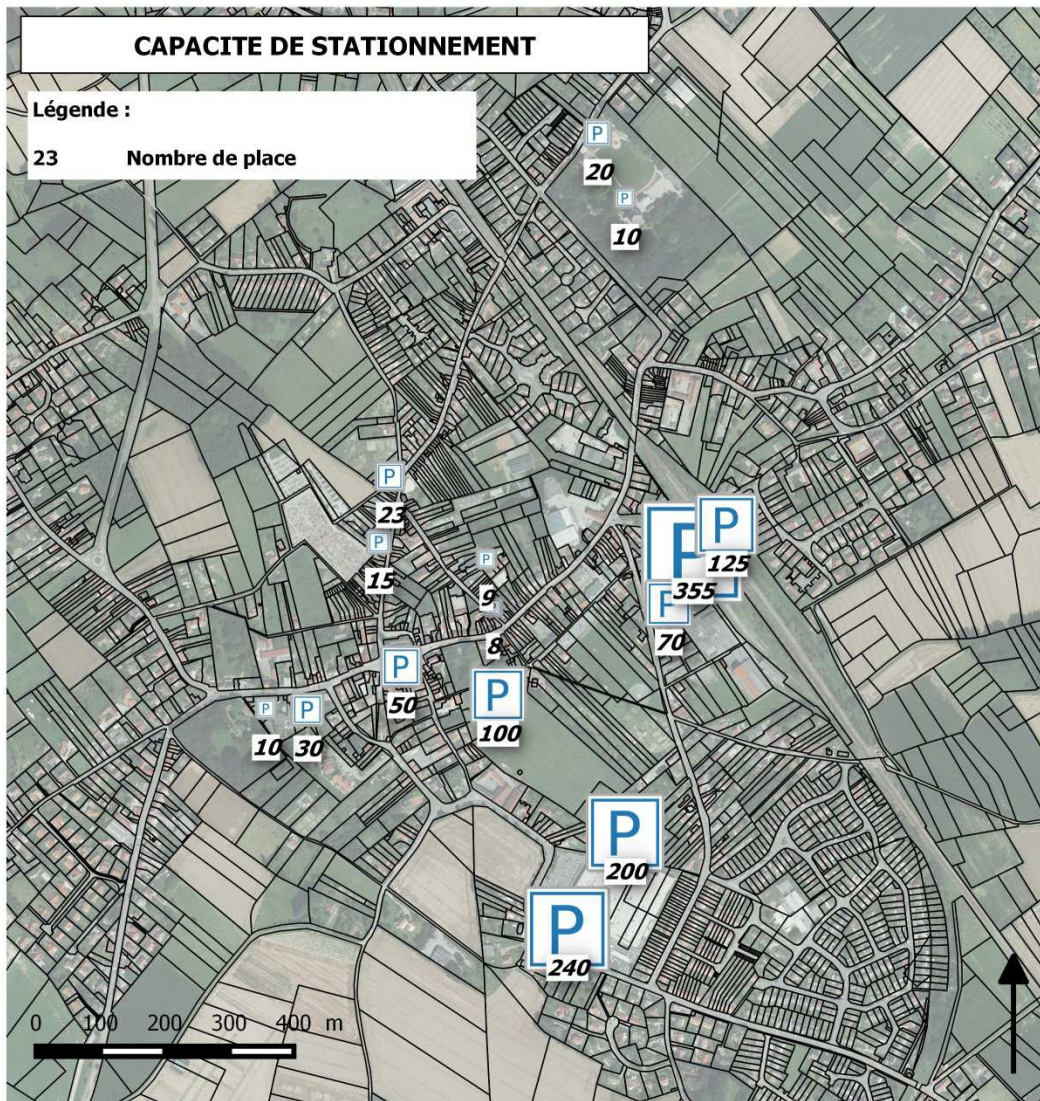


ITINERAIRES INSCRITS AU PDIPR

limite communale 0 500

#### 4.2.1. Le bilan du stationnement

Un bilan des capacités de stationnement a été réalisé par la commune au total 1 235 places de stationnement ont été recensées sous forme de parking accessible au public dont 125 en projet en lien avec la phase 2 du pôle gare.



#### 4.2.2. Le transport ferroviaire

La commune de Templeuve-en-Pévèle est traversée de nord en sud par la voie ferrée Fives-Hirson qui relie Lille à Valenciennes, l'Avesnois et l'est de la France. Il s'agit d'une voie ferrée qui supporte un trafic (passagers et fret) important.

Templeuve-en-Pévèle est desservi par une gare, qui devrait muter en pôle d'échange intermodal. En effet, le Schéma Directeur de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole prévoit que la ligne Lille -Valencienne fasse l'objet d'un traitement en Train-Tram d'une part et que les gares de la Pévèle (au sens des territoires du SDDU : Baisieux et Templeuve-en-Pévèle) soient développées en pôles d'échange.

La situation de la gare de Templeuve-en-Pévèle offre en effet un potentiel très important pour le développement des transports en commun dans les trajets domicile-travail (dont on a vu qu'ils sont importants vers la métropole Lilloise dans le chapitre qui leur est consacré)

Mais dès aujourd'hui la quantité et qualité de la desserte de Templeuve-en-Pévèle par le train est importante avec un temps de trajet limité (15 min Templeuve-en-Pévèle - Lille) et une fréquence élevée.

La voie ferrée fait l'objet d'un classement au titre des axes de transports terrestres bruyant (voir chapitre sur le bruit dans l'état initial de l'environnement).

La voie ferrée fait l'objet d'une servitude de protection T.1, sauf pour le tronçon situé dans le centre bourg, à proximité de la gare).

En termes de fonctionnement et d'insertion paysagère et urbaine, la présence de la voie ferrée en plein cœur de la commune et du bourg pose tout de même quelques questions :

La voie ferrée se situe au niveau du sol sur la quasi-totalité du territoire communal, elle n'est ni en remblai (sur élevée) ni en déblai (enterrée). De plus, les franchissements de la voie ferrée sont tous (à l'exception du passage sous voies de la rue Les Rues) des passages à niveau. En terme d'insertion paysagère, cela a pour conséquence un relativement faible impact de la voie ferrée dans le paysage (pas d'effet barrière, ne sont visibles que l'alimentation et les trains, pas de pont...)

En termes de fonctionnement, par contre, cette situation de la voie ferrée engendre quelques difficultés. En effet, la voie ferrée coupe le territoire communal en deux et traverse le bourg. L'effet de coupure peut paraître amoindri par la quantité de points de franchissement de la voie ferrée (y compris des chemins agricoles) et par son faible impact paysager. Cependant, le fait que la quasi-totalité des points de franchissement soient des passages à niveau (donc tributaires du trafic ferroviaire) et la forte fréquentation de la ligne Lille-Valenciennes engendre de nombreux barrage de rues et des difficultés de circulation automobile. A l'heure actuelle, le seul passage sous voie (rue Les Rues) n'a pas les caractéristiques suffisantes (dimensions) pour être une échappatoire aux passages à niveau fermés. Cette gêne de la circulation engendrée par le franchissement difficile de la voie ferrée a également un impact sur l'accessibilité de la gare elle-même aux heures de pointe.

Si on considère maintenant l'insertion urbaine du secteur de la gare, on se rend compte qu'elle est à la fois très centrale, qu'une « place de la gare » commence à structurer l'espace, qu'elle dispose (pour cause de déprise ferroviaire et industrielle) d'un potentiel aménageable (les anciennes voies de garage, le hangar etc...). Paradoxalement, elle est aussi enclavée : il n'y a qu'un accès utilisable vers la gare, et l'organisation de la voirie (deux carrefours et un passage à niveau à proximité) ne facilite pas son usage. Les échappées de l'autre côté de la voie ferrée, au niveau de la gare, ont été bloquées (ou au moins rendues moins évidentes) par l'urbanisation récente que constitue le lotissement du Zécart.

### ***4.2.3. Les réseaux de bus***

---

La commune est desservie par le réseau Vivacar (réseau Arc en Ciel Pévèle Mélantois), subventionné par le Conseil Général du Nord

Trois lignes de bus desservent la commune de Templeuve-en-Pévèle.

- La ligne 306 Lille-Orchies
- La ligne 305 Villeneuve d'Ascq (métro Les prés) - Cobrieux
- La ligne 316 Gondcourt -Genech.

### ***4.2.4. Le transport aérien***

---

La commune de Templeuve-en-Pévèle est située à proximité (au sud) de l'aéroport de Lille-Lesquin.

Cette proximité engendre une servitude de dégagement (servitude T5) qui touche la commune (mais dont les conséquences sont peu importantes vu que la commune ne se situe pas dans l'axe des corridors aériens).

Par contre, la commune de Templeuve-en-Pévèle n'est pas directement concernée par le Plan d'Exposition au Bruit (PEB) en vigueur qui a été arrêté par le Préfet du Nord le 19 juillet 1982.

---

## **TROISIEME PARTIE : LE PROJET D'AMENAGEMENT**

# 1. RAISONS ET OBJECTIFS DU PADD DE TEMPLEUVE-EN-PEVELE

## 1.1. MISE EN PLACE DU PADD

La municipalité de Templeuve-en-Pévèle s'est investie en 2012 dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme. Cette procédure permet d'engager de nouvelles réflexions sur le devenir de la commune et d'actualiser les documents d'urbanisme aux nouvelles exigences réglementaires.

Templeuve-en-Pévèle bénéficie d'une situation stratégique, renforcée par des infrastructures de transports ferroviaires efficaces qui permettent des déplacements rapides vers la métropole lilloise (10 à 20 min de transport) et Valenciennes (30 minutes de transport). Par ailleurs, sa proximité avec les vallées de la Marque et du Zécart lui confère un cadre de vie de qualité où s'entremêlent ville et campagne.

La municipalité, consciente de ces enjeux, a donc mis en place un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui concilie cette attractivité avec la préservation de ses richesses et de ses qualités. A long terme, l'objectif est de faire émerger Templeuve-en-Pévèle comme une ville dynamique au cœur d'un espace naturel et agricole préservé.

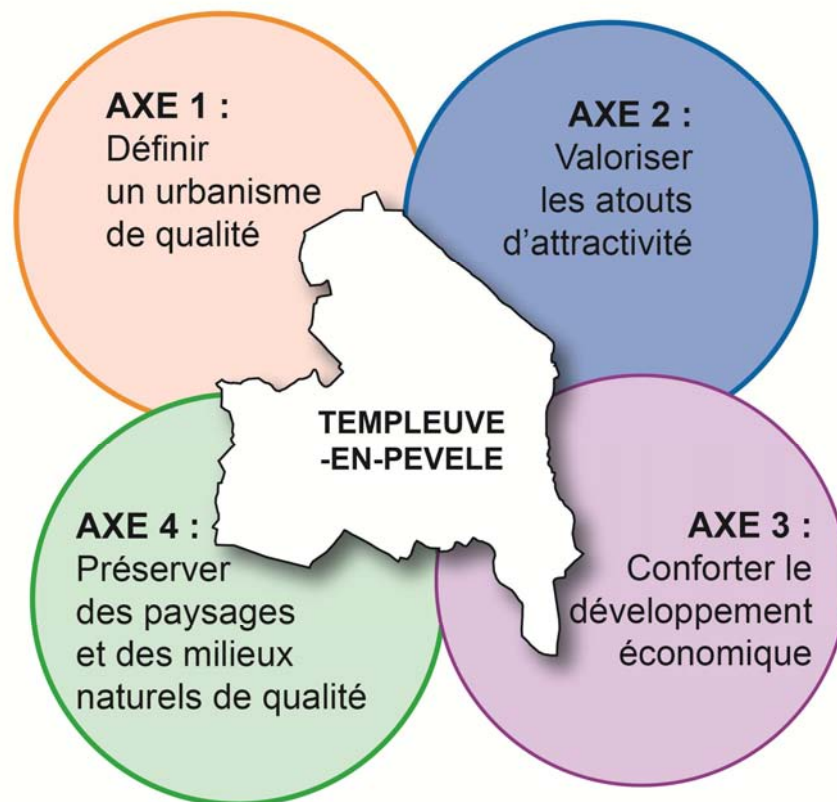
## 1.2. LES AXES DU PADD

### 1.2.1. Les grands enjeux

Issues du diagnostic, plusieurs enjeux ont servi de socle pour concevoir le Projet d'Aménagement et de Développement Durables. Ces enjeux ont permis de définir 4 axes majeurs :

- **Axe 1 : Définir un urbanisme de qualité :** le parti pris du PADD est la densification du centre-bourg. L'urbanisation de la commune, le long d'axes routiers, a généré des cœurs d'îlots représentant un potentiel de développement au cœur de la ville. Le développement de ces futurs quartiers doit s'appuyer sur le renforcement des transports en commun (notamment le pôle gare) et sur le déploiement de services de proximité sur l'ensemble du territoire communal. Le renforcement de la centralité permet également de limiter l'étalement urbain en stoppant le développement des hameaux. A titre de comparaison, la surface à urbaniser a diminué de 22.58 ha entre le POS et l'actuel PLU.
- **Axe 2 : Valoriser les atouts d'attractivité :** L'accessibilité et les déplacements intercommunaux et régionaux sont des enjeux centraux. Templeuve-en-Pévèle bénéficie déjà d'un pôle gare dynamique permettant de desservir rapidement la métropole Lilloise, Valenciennes et les communes limitrophes. La commune souhaite donc conforter cet équipement en valorisant la présence du pôle d'échange. Sa position en centre-bourg va permettre d'articuler tous les types de transports (piéton, cycliste, automobile, ferroviaire) et de dynamiser le secteur avec l'installation de services associés. Enfin, la logique est aussi d'anticiper les évolutions des infrastructures de transport avec notamment la possibilité de création d'un échangeur sur l'A23.
- **Axe 3 : Conforter le développement économique :** Templeuve-en-Pévèle possède une offre commerciale de proximité que la municipalité désire valoriser et développer à travers le confortement de l'offre commerciale le long de la rue de Roubaix. Le soutien et le développement des pôles économiques existants, tels que la briqueterie et l'agriculture, sera également un objectif essentiel.
- **Axe 4 : Préserver des espaces et des milieux naturels de qualité :** Templeuve-en-Pévèle est une commune très étendue, aux nombreuses constructions isolées, qui s'est développée le long du réseau viaire. Cette caractéristique de la Pévèle a permis d'entremêler habitat,

agriculture et espaces naturel. Différents objectifs sont déclinés dans le PADD afin de maintenir ce cadre de vie remarquable. Dès lors, des secteurs particuliers du territoire devront être protégés tel que la vallée de la Marque et celle du Zécart, soumis au risque d'inondation, sur la partie Nord et Est du territoire. Il en va de même pour les zones à dominante humide et la protection des ressources en eau localisées à l'Est et à l'Ouest. L'extension urbaine, qui fragilise l'agriculture et détériore la qualité paysagère des entrées de ville, devra notamment être stoppée dans ces zones. Parallèlement, le développement de la Trame Verte et Bleue est décliné à l'échelle communale. Il consiste à préserver et à connecter les secteurs écologiques et paysagers remarquables comme les zones humides, les paysages agricoles et les ZNIEFF (vallée et les marais de la Marque). Ce projet répond à de multiples objectifs : développer les continuités écologiques et servir de support aux liaisons douces et aux activités sportives (randonnées...). Ce lien permet aussi d'intégrer à la réflexion la prise en compte des risques selon leur nature (débordement, ruissellement, remontée de nappe).



### 1.2.2. Détails de chaque axe

#### AXE 1 : Définir un urbanisme de qualité

##### ❖ Affirmer la centralité du bourg

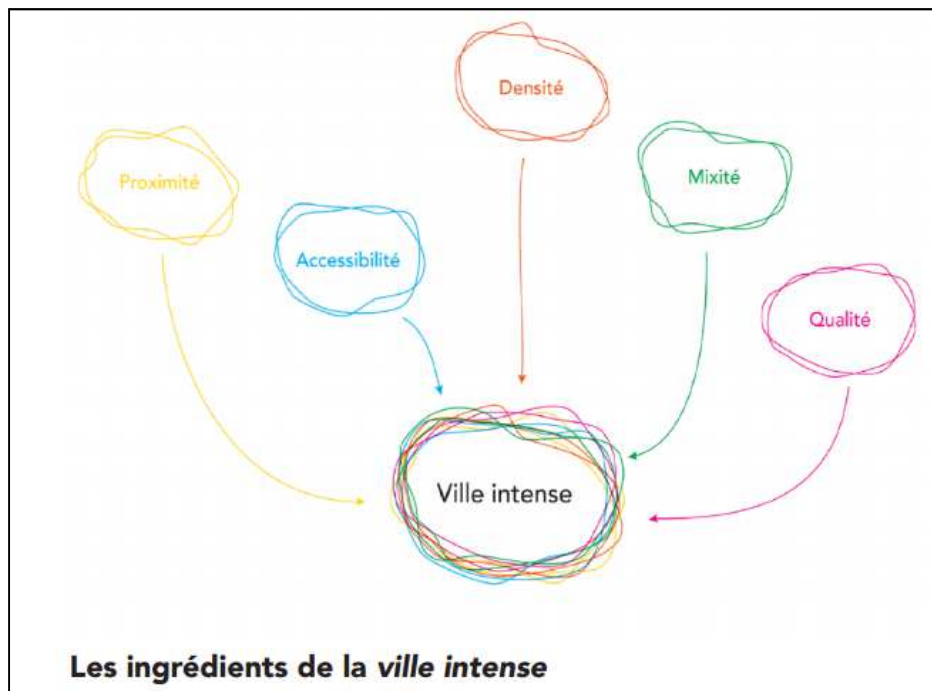
Templeuve-en-Pévèle possède un centre dynamique doté d'un nombre important de commerces, d'infrastructures culturelles et de services. La municipalité désire conforter cette offre sur la rue de Roubaix et la rue de Desmesmay en tant qu'artères économiques centrales. Le projet de territoire consiste à valoriser et à conforter les possibilités de développement sur cette zone centrale à travers un zonage adapté. Ainsi, il s'inscrit dans une démarche de mixité fonctionnelle (habitat, commerce, activités, services ...) afin de répondre aux besoins de la population.

Il devra être corrélé avec le développement du pôle gare qui doit impulser une nouvelle dynamique dans le fonctionnement urbain. Ainsi, la nouvelle articulation des transports (plateforme multimodale), le déploiement de services et l'offre de nouveaux espaces publics affirmeront d'avantage la centralité du bourg. Le lien vers ce lieu d'échange est un enjeu de développement que la municipalité souhaite valoriser.

Enfin, le projet de territoire veille à mettre en valeur des aménagements en accord avec l'identité du centre ville (morphologie, densité, respiration).

##### ❖ Assurer un bon fonctionnement urbain de l'ensemble du bourg

Compte tenu de la volonté d'apport de population et du nombre de logement sur la commune, le centre bourg tend à se développer. Cette démarche correspond aux exigences de la loi ALUR (2014) et aux prescriptions du SCoT de Lille Métropole qui vise à valoriser les concepts de « la ville intense ».



Source : ville intense, ville intime, l'armature d'une métropole attractive – l'a-urba

Les dents creuses et les cœurs d'îlot dans le tissu urbain existant seront dès lors identifiés et aménagés en promouvant l'intégration dans le tissu existant. De ce fait, la prise en compte de la proximité du centre ville, des axes de transports collectifs, des équipements, de la configuration des terrains et des risques entrainera la définition de densités différentes et une meilleure adaptation aux enjeux du territoire.

La connexion des différents quartiers et le centre ville est un élément clé du projet urbain. Une attention particulière sera ainsi portée sur les liaisons Est/Ouest et le franchissement de la voie ferrée



qui constitue jusqu'alors une coupure urbaine. De même la gestion des stationnements est un enjeu majeur de cette action.

Le paysage de la Pévèle se caractérisant par un mitage urbain et l'apparition de hameaux à la périphérie de la ville dont Haute Rue, le Paradis, La Fourmissière, l'Hardinière et la Caillière. Bien que cette dispersion fasse partie intégrante de l'identité territoriale, il conviendra de stopper cette extension qui fragilise les espaces agricoles et naturels environnants.

#### ❖ Promouvoir une offre résidentielle variée qui réponde aux besoins présents et futurs

Templeuve-en-Pévèle compte parmi sa population une part importante des plus de 55 ans. Le diagnostic socio démographique a mis en évidence un phénomène de vieillissement qui tend à augmenter et qui se traduit par une diminution de l'indice de jeunesse.

Face à ce constat, la municipalité a mené plusieurs réflexions sur l'évolution de la morphologie des ménages (famille mono parentale, célibataire, personnes âgées dépendantes...) et sur les nouvelles manières d'habiter la ville. Les logements seront donc adaptés aux ménages et notamment aux personnes âgées en diversifiant les tailles et les accès. Une

attention particulière sera portée sur la proximité des services dans la localisation de cette offre.

Par ailleurs, la commune souhaite attirer les jeunes ménages en diversifiant l'offre de logement et le statut d'occupation (locatif social et accession à la propriété). L'arrivée de cette nouvelle population pourrait permettre de soutenir l'offre scolaire existante.

Conformément à la loi du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage, une aire d'accueil sera aménagée car la commune comptabilise plus de 5 000 habitants. Elle se situera dans la zone économique communale, frontalière avec Capelle-en-Pélève, à proximité des infrastructures viaires structurantes menant au centre bourg et aux équipements publics (école, centre de soin ...).

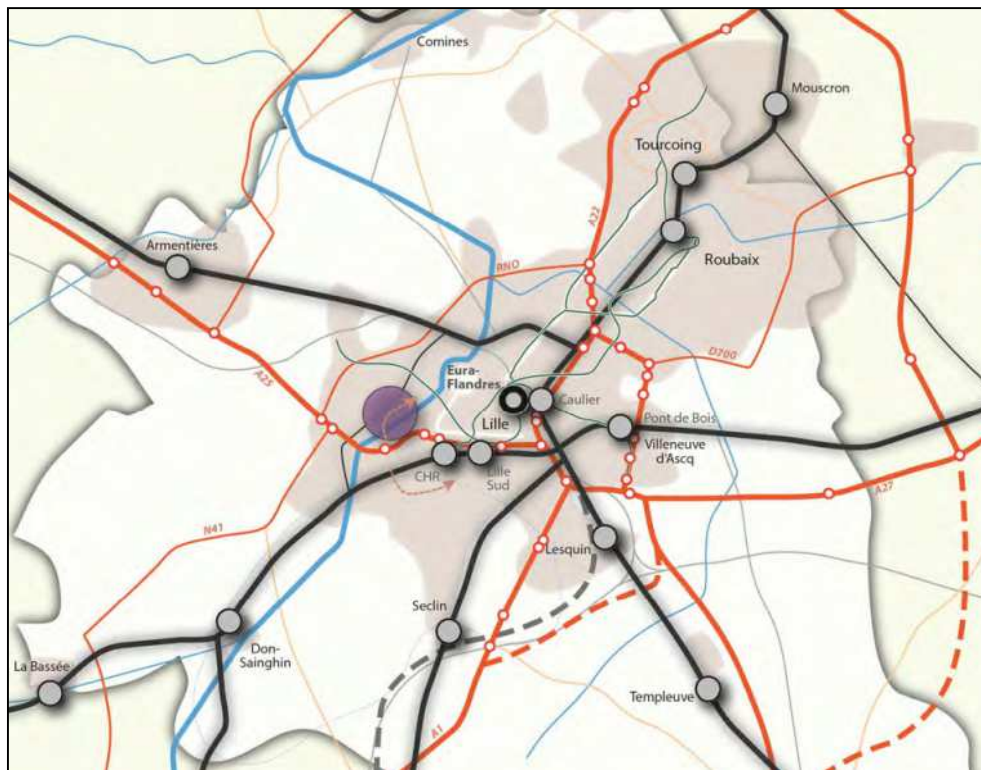


Sources : Insee, RP2006 et RP2011 exploitations principales.

## AXE 2 : Valoriser les atouts d'attractivité

### ❖ Permettre à la gare de jouer son rôle de pôle d'échange

Les pôles d'échange doivent permettre d'associer différents modes de transport afin de faciliter les pratiques intermodales et d'améliorer l'offre de transport en commun à l'échelle régionale.



Source : Extrait PADD du SCoT Lille Métropole

Pour que la gare de Templeuve-en-Pévèle puisse devenir une telle infrastructure, il est nécessaire d'améliorer son accessibilité en créant de nouveaux accès routiers et piétons depuis les zones à urbaniser à proximité. L'atténuation de cet enclavement passera aussi par l'amélioration des franchissements qui se limitent actuellement à quelques points de passage. L'ambition est ici de consolider l'ancrage territorial de la gare.

Pour permettre à la gare de devenir un lieu central de la ville, l'aménagement de services et d'équipements associés au pôle d'échange est primordial. A titre d'exemple, l'implantation de parkings relais et d'aires de covoiturage dans les zones à urbaniser du centre ville sont des équipements essentiels au développement de l'intermodalité. Ils répondent en effet aux nouvelles formes de mobilité en combinant les moyens de déplacements individuels et les transports en commun. D'autre part, l'augmentation de voyageurs induira de nouvelles demandes spécifiques aux lieux de transit (commerce de proximité, restauration rapide, presse, espaces publics de qualité ...). La valorisation de la densité sur ce secteur est un gage pour l'optimisation de la centralité. Une attention particulière sera portée sur leur insertion dans le paysage urbain et sur la qualité de traitement de l'espace public.

### ❖ Réduire des nuisances liées à la circulation routière

Le renforcement de l'attractivité communale pourrait engendrer une augmentation des flux humains et automobiles et par conséquent accroître les nuisances sonores, visuelles et olfactives. Pour contrer ces éventualités, la municipalité a prévu des projets à des échelles variées.

**A l'échelle communale voire intercommunale**, la création d'une voie de transit au sud de la commune, raccordée à l'autoroute A23 via un échangeur, permettra de désengorger le centre-ville et de desservir la zone économique. Le projet est cependant inscrit sur le long terme.